



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2531
3 février 2017
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

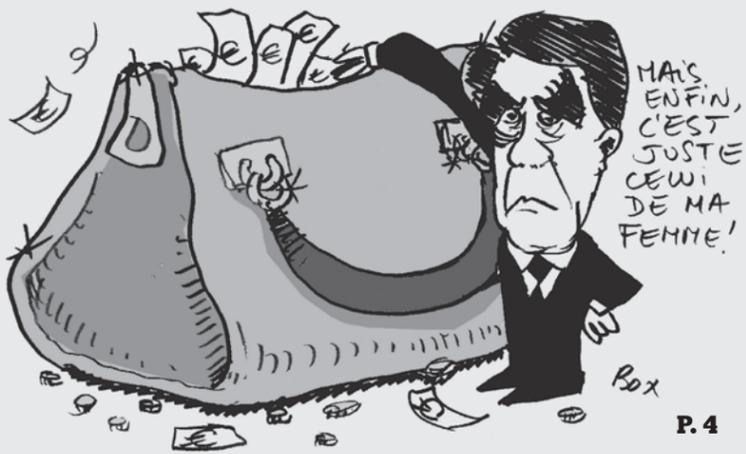
**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Des milliards pour les actionnaires, des millions pour leurs larbins, les sacrifices pour les travailleurs

Le monde du travail doit se faire entendre



FILLON PRIS LA MAIN DANS LE SAC



P. 4

**La campagne
de
Nathalie
Arthaud**

p. 8-9



Hamon, marchand d'illusions, et Fillon, ennemi déclaré des travailleurs

Aucun travailleur ne regrettera Valls, écarté par la primaire du PS. Après avoir singé Sarkozy comme ministre de l'Intérieur, il a mis en œuvre une politique particulièrement antiouvrière comme Premier ministre. Avec Hollande, il a distribué les cadeaux au patronat, du CICE à la loi travail, en passant par la généralisation du travail du dimanche. Son arrogance à l'égard des travailleurs n'a eu d'égale que sa servilité envers les riches.

C'est sur ce discrédit que Hamon s'est appuyé. Il a promis un revenu universel de 750 euros d'ici à 2022. Après des années de chômage de masse et d'une misère toujours plus grande, il présente ce revenu comme un progrès. Mais 750 euros ne permettent pas même de sortir de la pauvreté ! Ce dont les classes populaires ont besoin, ce n'est pas de la charité, mais d'emplois et de salaires corrects.

Hamon explique que l'automatisation va rendre le travail plus rare. Pourtant, si la société fonctionnait pour l'intérêt collectif, l'automatisation permettrait de réduire le temps de travail et d'augmenter les salaires. Dans le système capitaliste, elle est utilisée pour améliorer les profits, et non les conditions d'existence des travailleurs. Changer cela, Hamon ne l'envisage pas, puisqu'il ne conteste pas ce système basé sur l'exploitation capitaliste.

Et puis, qui financerait le revenu universel ? Hamon n'envisage pas de prendre l'argent là où il est : chez les capitalistes, à commencer par ces vingt et un super-riches qui possèdent autant que 40 % des Français. Les classes populaires seraient donc plus taxées.

Bref, si Hamon suscite de nouvelles illusions, elles se solderont demain par autant de déceptions. Il s'inscrit dans la longue histoire des marchands d'illusions du PS, les Mitterrand, Jospin et Hollande.

Tous les acteurs de la campagne sont maintenant en place. À droite, Fillon a été pris la main dans le sac. Le soi-disant modèle de probité aurait fait bénéficier sa femme de 500 000 euros d'argent public pour un emploi fictif. Et de 100 000 euros supplémentaires de la part d'un ami milliardaire, pour un autre emploi du même tonneau. Fillon, qui pose au chrétien vertueux, adore surtout la sainte oseille !

Généreux avec les siens, il a promis du sang et des larmes aux classes populaires : l'augmentation du temps de travail

et la baisse du salaire horaire ; 500 000 suppressions d'emplois publics ; le report de l'âge de la retraite ; la fin de la prise en charge de la plupart des frais médicaux ; la hausse de la TVA, etc. En même temps, il s'est engagé à de nouveaux cadeaux pour ses amis les grands bourgeois. Fillon dit clairement qu'il mènera la lutte de classe pour eux, contre les travailleurs.

Peut-être son discrédit profitera-t-il à Macron et à Le Pen. L'un et l'autre veulent également servir la bourgeoisie. L'ex-banquier ne s'en cache même pas. Quant à la châtelaine de Saint-Cloud, pour se faire une place, elle attaque les travailleurs étrangers, en épargnant les capitalistes français. À la manière de son idole Donald Trump, dur envers les migrants et coqueluche de Wall Street.

Face à ces politiciens, le camp des travailleurs doit se faire entendre lors de l'élection présidentielle. C'est le sens de la candidature de Nathalie Arthaud. Contre les ennemis déclarés du monde du travail, elle réaffirmera que les travailleurs devront mener la lutte de classe pour faire entendre leurs exigences.

Contre le chômage, il faut interdire les plans de suppressions d'emplois et les licenciements, à commencer par les entreprises qui font des profits. Il faut répartir le travail entre tous, sans perte de salaire.

Contre la baisse du pouvoir d'achat, il faut augmenter les salaires, les pensions et les allocations, et les indexer sur le coût de la vie. Pas un salaire ne doit être inférieur à 1 800 euros net.

Il n'est pas acceptable, par exemple, qu'une entreprise comme Vivarte (André, La Halle...) puisse supprimer des milliers d'emplois au nom de prétendues pertes, après des années de profits. Il faut mettre fin au secret des affaires, pour que les travailleurs puissent contrôler les comptes des entreprises.

Dire cela avec Nathalie Arthaud ne suffira pas pour que les choses changent, car les élections n'ont pas ce pouvoir. Mais cela permettra de s'opposer clairement aux vrais ennemis des travailleurs et à leurs faux amis, et de préparer les luttes qu'il faudra mener demain contre l'offensive des capitalistes.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Fillon en campagne, un larbin très bien payé	4
Aumônes et lingots	4
Voyage en bourgeoisie	4
Le PCF et Hamon : "ré-enchanter" une politique sans perspective	5
Macron, ça rime avec patron	5
Le programme de Le Pen : tout pour le capital	5
Logement : le bilan calamiteux de Hollande	6
Au foyer de Châlons : sanctionnée pour avoir dit la vérité	6
Marchands de canons : tuer pour vendre	6
Autoroute : tout bon pour les bétonneurs	7
Lactalis : des méthodes d'Ancien Régime	7
Vallée de l'Arve : la pollution atteint des sommets	7
À la CGT : "assises de l'industrie" ou défense des travailleurs ?	16

DANS LE MONDE	
Russie : les droits des femmes régressent	10
Gambie : les méfaits de la dictature et du colonialisme	10
Trump : provocateur xénophobe	11
Canada : le racisme tue	11
Chili : des provinces dévastées par les flammes	11
Italie : conditions d'accueil indignes pour les migrants	16
IL Y A 80 ANS	
1936-1938, les procès de Moscou : quand Staline massacrait la vieille garde bolchevique	12
ENTREPRISES	
GM&S - La Souterraine : un répit pour mieux continuer la lutte	13
PSA - Rennes : flux tendu jusqu'à la casse	13

Alstom - TSO Saint-Ouen : l'amiante de nouveau en procès	13
Hypermarchés Carrefour : travail du dimanche, c'est non !	14
Hutchinson - Fleury-les-Aubrais en grève pour les salaires	14
Chamonix : machination au tramway du Mont-Blanc	14
SNCF Paris-Montparnasse : coup de colère	15
Chantier RATP : en grève pour être payé	15
LA CAMPAGNE DE NATHALIE ARTHAUD	
Un vote de classe	8
1800 euros minimum et une augmentation de 300 euros	8
Un travail, un salaire pour tous	8
La compétitivité : une arme contre les travailleurs	9
La Vle République : un leurre	9
Famille Fillon : pour eux, c'est 5000 minimum	9

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Les promesses de Hamon : dans le droit fil de Hollande

Face à Manuel Valls qui a appliqué toutes les mesures antiouvrières du gouvernement, il n'est pas difficile pour un Benoît Hamon d'apparaître comme le candidat capable d'insuffler un air nouveau à un Parti socialiste qui s'est totalement déconsidéré aux yeux des travailleurs.

Mais, outre que Hamon n'a critiqué que tardivement et du bout des lèvres la politique menée par le PS, les éléments de programme qu'il a présentés montrent que les travailleurs n'auront rien à gagner à son élection, pas plus qu'avec celle de Hollande. Il est vrai qu'il a promis d'abroger la loi travail, « sauf lorsque les accords [par entreprise] apportent une protection supplémentaire aux salariés ». Or, qu'ont fait les promoteurs de cette loi, sinon affirmer qu'elle les protégerait mieux, les négociations se faisant au plus près de leur travail ?

Les mesures économiques que Hamon met en avant n'ont rien qui puisse faire espérer une amélioration du sort de la majorité de la population. La seule promesse immédiate qui soit chiffrée est la revalorisation du RSA d'environ 10 % en 2018, pour atteindre 600 euros mensuels – mais qui peut vivre avec une telle somme ? Tout le reste est flou. Il parle certes d'augmenter le smic ainsi que le point d'indice de la fonction publique qui sert de base de calcul des salaires, mais de combien ? Si c'est de 1 % ou 2 %, ce n'est pas ce qui mettra du beurre dans les épinars, et même le candidat le plus réactionnaire peut s'engager à ce genre de promesse qui ne dure que le temps d'une élection. Hollande s'était bien présenté comme « l'ennemi de la finance » avant de s'en faire le serviteur !

Nombre des promesses de Hamon se rapportent à des sujets de société : imposer le non-cumul des mandats (mais pas tout de suite), accorder le droit de vote aux étrangers, protéger l'environnement, lutter contre les discriminations, etc. Elles ont toutes un air de déjà-entendu, de Mitterrand à Hollande, sans jamais avoir été concrétisées.

D'ici les élections, bien des points du programme de Hamon ont le temps d'être précisés... ou non. Il peut faire le calcul que

rester dans le flou en déroulant de belles phrases peut lui rapporter des suffrages. D'autant plus qu'il lui faut maintenant rallier à sa candidature les ministres de Hollande, Valls et ses partisans, les écologistes, mais aussi ceux qui lorgnent vers Macron. Ainsi, dès le lendemain de sa victoire à la primaire, Hamon annonce qu'il est prêt à bien des changements pour rassembler autour de lui.

De ce marigot rempli de crocodiles ne peuvent sortir que des phrases creuses pour les classes populaires, et des désillusions amères pour ceux qui veulent de nouveau croire au sauveur sorti des urnes.

Marianne Lamiral

VALLS DERRIÈRE HAMON



Revenu universel : un "futur désirable" ?

Hamon a séduit un certain nombre d'électeurs de gauche en proposant un revenu universel. Les modalités de mise en œuvre de cette mesure ont cependant changé au fur et à mesure de sa campagne pour les primaires, sous les coups des diverses critiques émanant même de son propre camp. Ce seul fait devrait suffire à éveiller une saine méfiance. Mais que propose donc Hamon, si l'on s'en tient à la dernière version de son programme disponible sur son site de campagne ?

« Je mettrai en place un revenu universel d'existence pour éradiquer la grande précarité et contribuer à définir un nouveau rapport au travail. Pour la première étape, dès 2018, le RSA sera augmenté de 10 % à hauteur de 600 euros et versé automatiquement à tous les ayants droit », nous dit-il. Les propositions sur lesquelles il dit s'engager dans un avenir proche sont bien dérisoires. Mais que prévoit-il par la suite ? « Une grande conférence citoyenne sera ensuite lancée » pour fixer les « montant, financement, articulation avec les autres allocations sociales,

calendrier de mise en œuvre. Ce revenu sera ensuite étendu à l'ensemble de la population. À terme, il atteindra la somme de 750 euros. » Voilà bien un moyen de repousser la mise en place de cette mesure aux calendes grecques.

Hamon ne propose de toute façon aux classes populaires qu'une allocation, pas un travail et un salaire. Et de plus, une allocation de 750 euros, qui ne permet certainement pas de vivre correctement.

En outre, il n'envisage pas autre chose que de faire financer cette mesure par les travailleurs eux-mêmes, et pas par les patrons.

Concernant le financement, il a dit beaucoup de choses. Il a été question de lutte contre l'évasion fiscale, de taxe sur les robots. Hamon s'est défendu de vouloir augmenter les impôts. Mais son programme parle aussi d'« articulation [du revenu universel] avec les autres allocations sociales ». Articulation ou fusion ? Ce revenu universel viendrait-il en remplacement d'autres allocations ? En partie ou en totalité ? Durant sa campagne, tout en affirmant que « le revenu de base doit renforcer, et non pas réduire la protection sociale des Français », le candidat a évoqué des « fusions ciblées » avec certaines aides sociales. Trois d'entre elles ont même été explicitement citées : les minimas sociaux, les aides au logement et les prestations familiales. Une personne seule vivant en Île-de-France et qui touche le RSA ainsi que l'aide personnalisée au logement pourrait alors être perdante, puisqu'elle peut aujourd'hui obtenir un peu

plus de 800 euros par mois. Guillaume Balas, conseiller de Benoît Hamon chargé de ce dossier, a avoué que tout n'était « pas tranché politiquement ». C'est le moins qu'on puisse dire.

Même s'il voyait le jour, ce revenu universel consisterait en quelque sorte à mutualiser les ressources de la classe ouvrière. Les riches continueraient à être riches. Les patrons des grandes entreprises continueraient à encaisser les profits réalisés sur le dos des travailleurs et à licencier pour les maintenir. Un tel revenu pourrait même être une arme dans leurs mains pour baisser les salaires, la faiblesse de ceux-ci pouvant être compensée par la société. Voilà au mieux ce que serait le « futur désirable » dont parle Hamon.

Hamon ne veut surtout pas remettre en cause le pouvoir des capitalistes sur l'économie. Il essaie seulement de vendre des illusions.

Aline Rétesse

AGENDA

Fête de Lutte ouvrière

Metz

Dimanche 5 février

à partir de 11 h 30

Centre d'activités et de loisirs de Plantières (CALP)

2A, rue Monseigneur-Pelt

à 16 h 30 débat avec Jean-Pierre Mercier

porte-parole national de Lutte ouvrière

Lisez Lutte de classe

revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 181 (février)

- Élection présidentielle : voter Nathalie Arthaud, pour faire entendre le camp des travailleurs
- Le piège de la lutte contre l'islamophobie
- Végétarisme, véganisme et antispécisme : à propos de la considération humaine pour la souffrance animale
- Italie : la Constitution hors des mythes
- Le mouvement trotskyste et la révolution cubaine

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,70 euro

Fillon : un larbin très bien payé

« La France unie, attachée à une certaine idée de la famille, a été dédaignée », s'est emporté Fillon lors de son discours du 29 janvier à Paris. Lui, il n'a pas oublié sa famille en complétant ses revenus par de petits arrangements avec l'argent public.

La justice n'y verra peut-être aucun délit. Mais, l'image de père la morale que François Fillon s'est donnée face à Sarkozy dans la primaire à droite a du plomb dans l'aile depuis les révélations du *Canard enchaîné* sur l'emploi sans doute fictif d'attachée parlementaire de Penelope Fillon.

Cet « emploi » qui lui a rapporté 830 000 euros, elle l'a cumulé avec un autre, probablement aussi fictif que très bien rémunéré, à la *Revue des deux mondes*, propriété d'un milliardaire ami de la famille. Le journal du dimanche a affirmé, lui, qu'entre 2005 et 2007, quand Fillon était sénateur de la

Sarthe, il avait encaissé sept chèques d'une caisse secrète pour un total de 21 000 euros. Et il s'est pris lui-même les pieds dans le tapis en avouant sur TF1 qu'à la même époque, il avait rémunéré ses deux enfants 84 000 euros, toujours avec de l'argent public, pour des missions d'avocats alors qu'aucun des deux n'avait terminé ses études de droit.

La famille Fillon semble s'accommoder parfaitement de l'assistant parlementaire dont les indemnités sont bien au-dessus du RSA où même des 750 euros hypothétiques du revenu universel. Pourtant, à l'occasion

du meeting du 29 janvier, où son amour pour son épouse, son amour de la France ont été savamment orchestrées, Fillon a fustigé « l'assistantat universel », qu'encouragerait le revenu universel de Benoît Hamon.

Il n'est pas surprenant que Fillon utilise les opportunités offertes par ses fonctions, tout en endossant le costume de père la rigueur, chantre du travail et de l'effort. Il est au service d'une classe qui amasse des centaines de millions d'euros en parasite du travail de la classe ouvrière, qui profite des aides publiques, qui se soustrait à l'impôt

légalement ou illégalement et qui, dans le même temps, ne cesse d'appeler à la baisse du « coût du travail », comme Fillon l'a encore proclamé dimanche 29 janvier.

Fillon est à l'image de la classe qu'il sert : il exige la bouche pleine que les classes populaires se serrent la ceinture encore un peu plus pour la grandeur de la France. « Salariés, indépendants, fonctionnaires, on est tous sur le même navire », a déclaré Fillon ; il a juste oublié d'ajouter que lui était sur le pont avec ses maîtres et les classes populaires à ramer en fond de cale.

Boris Savin

CHRÉTIEN, GAULLISTE, HONNÊTE...



Aumônes et lingots

Pour son meeting de dimanche 29 janvier censé relancer sa campagne, le candidat Fillon avait paraît-il souhaité donner une tournure sociale à son programme.

Pour les retraités modestes gagnant moins de 1 000 euros, Fillon envisage une aumône de 25 euros par mois, sans même préciser s'il s'agit de net ou de brut. Pour les pensions de réversion, il annonce 50 euros en plus par mois. Bien entendu, il n'a pas évoqué l'idée de revenir sur la suppression de la demi-part pour les veuves, décidée quand il était Premier ministre. Et même ces promesses très

mesurées sont assorties de conditions. Elles seront financées par les attaques massives contre le système de retraite, repoussant l'âge de départ à la retraite à 65 ans et augmentant les cotisations des salariés.

Même lorsque Fillon parle de supprimer la cotisation salariale maladie pour les travailleurs, il prévoit que cette mesure soit financée par une hausse de la TVA de deux points, venant amputer bien plus largement le niveau de vie de tous les milieux populaires.

À l'inverse, pour les milieux aisés, Fillon sait caresser son électorat dans le sens du poil du loden :

hausse du quotient familial à 3 000 euros la demi-part, suppression de la modulation des allocations familiales pour les riches. Et sans oublier des cadeaux somptueux aux entreprises, avec de nouvelles baisses des cotisations et des impôts sur les sociétés.

Comme on le voit, Fillon affiche clairement son programme de classe, assorti de la répugnante bonne conscience des dames patronnesses de la bourgeoisie, qui aiment à faire la charité aux pauvres, à condition qu'ils acceptent d'être réduits à la mendicité.

Gilles Boti

Voyage en bourgeoisie

Marc-Eugène-Charles Ladreit de Lacharrière, l'ami de la famille Fillon dont le nom est apparu dans le *Penelopegate*, est un milliardaire qui illustre parfaitement ce qu'est le monde de la haute bourgeoisie.

Il doit l'ascension de sa fortune à une politique constante d'achats et de ventes de participations dans toutes sortes de sociétés, quelle que soit leur nature : de la banque à l'un des leaders mondiaux des métaux précieux, en passant par un institut de sondage, par l'immobilier et des groupes de presse dont il n'a conservé que *La revue des deux mondes*, récemment mise à la une de l'actualité grâce aux mésaventures du couple Fillon. Au bout de ce parcours, il s'est logiquement recentré

sur l'essentiel de l'activité financière avec Fitch, une des trois agences mondiales de notation des entreprises. Son empire, évalué à deux milliards d'euros, lui rapporte chaque année 34 millions d'euros de dividendes.

Il participe au mécénat artistique, patronnant le Louvre d'Abu Dhabi, et il pratique la charité chrétienne à travers une fondation privée qu'il a créée. C'est conforme aux valeurs de sa classe sociale et à ses intérêts bien compris, parmi lesquels l'avantage de tisser des liens avec le

milieu politique et d'y avoir des réseaux. Il a des relais à droite comme à gauche, qu'il s'agisse de Giscard ou de Fabius. Il a été décoré de la grand-croix de la Légion d'honneur par Sarkozy, sur proposition bien sûr de... François Fillon. Il est membre de plusieurs cercles, dont le très prisé *Le Siècle*, qui permettent échanges de points de vue et de services entre grands patrons, magistrats, journalistes et hommes politiques.

Il va sans dire qu'un bourgeois de cet acabit pèse infiniment plus dans les choix politiques que des centaines de milliers d'électeurs.

Stéphane Fort

Nul devoir ne s'impose au riche

Monique Piffaut, propriétaire du groupe agroalimentaire William Saurin décédée récemment, possédait un immeuble de 800 m² rue de Turenne, en plein cœur de Paris. Il est resté totalement vide pendant des décennies.

En 1997, la mairie de Paris a tenté de racheter l'immeuble dans le but d'y créer des logements. Sans succès. La mairie a alors lancé en 2002 une procédure pour abandon manifeste, qui prévoit l'expropriation six mois après, si les propriétaires ne répondent pas. Après avoir répondu au 29^e jour du cinquième mois, Monique Piffaut a fini par lancer des travaux in

extremis pour éviter que la procédure n'aboutisse. En 2010, des associations décidèrent de squatter l'immeuble. On les a délogées en moins de six mois.

Ce n'est pas la seule bourgeoisie ou grande société qui préfère laisser un immeuble à l'abandon plutôt que de le louer. Pour eux, les taxes supplémentaires sur les immeubles vides en discussion actuellement ne pèseront pas. Mais cet exemple illustre bien la façon dont ces gens-là considèrent qu'ils ont tous les droits, alors que des milliers de familles sont mal logées ou sans logis.

Inès Rabah

Le PCF et Hamon : "Ré-enchanter" une politique sans perspective

« La victoire de Benoît Hamon » à la primaire du PS et de ses alliés « rebat les cartes de la campagne », titrait *l'Humanité* du lendemain. Pour le PS, sans doute. Pour la direction du PCF, peut-être. Car elle se remet à espérer à haute voix que lesdites cartes lui donneront un jeu un peu moins défavorable. Mais pour quoi faire ?

S'agissant de la campagne présidentielle, le PCF s'en est lui-même exclu, ayant une nouvelle fois décidé de ne pas présenter de candidat.

Après des mois de tergiversations et de silence, la direction du PCF a fini par se rallier à Mélenchon, un politicien qui, non content d'afficher son mépris du PCF, n'entend lui laisser d'autre choix que de se soumettre au chef du mouvement des Insoumis.

On l'a vu à l'occasion de la présentation par le PCF de ses candidats aux élections législatives qui suivront la présidentielle. Mélenchon s'est empressé d'annoncer les siens, y compris dans des circonscriptions où le PC a encore un député, en faisant savoir qu'il ne donnerait son investiture aux

candidats du PCF, dont ses neuf députés sortants, que s'ils se ralliaient à son programme et acceptaient de verser une partie de leur indemnité parlementaire à son mouvement à lui.

Cela, les militants et les sympathisants communistes le voient, s'en indignent parfois, sans que les convainquent vraiment les explications que donne leur direction sur le mode « on n'a pas le choix ». Surtout quand, sur les marchés ou lors de distributions de tracts, des partisans de Mélenchon disent « vouloir casser le PCF » à qui veut les entendre.

La possibilité qu'à la direction du PCF de marchander son ralliement présidentiel, en vue des législatives, était jusqu'alors quasi nulle avec



Hamon à la fête de *l'Humanité*.

Mélenchon. Tandis qu'avec la victoire d'Hamon, en tout cas elle veut le croire, elle a une divine surprise. Elle pourrait négocier avec le candidat du PS – s'il le veut bien et si les notables du PS l'acceptent – quelques circonscriptions où le PCF, seul en lice face à la droite, pourrait espérer sauver quelques-uns de ses députés sortants.

Que ces tractations aboutissent ou pas avec Hamon, en agiter l'éventualité

a l'avantage, pour la direction du PCF, de signifier à Mélenchon qu'il ne peut pas exiger d'elle un ralliement en rase campagne sans contrepartie.

Pour habiller ce jeu de poker menteur, la direction du PCF, à son habitude, en fait des tonnes. Le 24 janvier sur France Inter, Pierre Laurent déclarait que Mélenchon « est le mieux placé pour qualifier un candidat de gauche au second tour » et paraissait critiquer Hamon en disant qu'il « faut s'occuper des salaires ». Depuis, les œillades appuyées à l'adresse d'Hamon se multiplient.

Dès le lundi 30, *l'Humanité* écrivait que « la défaite de Valls ouvre (...) de nouvelles chances de débat, voire de rassemblement à gauche ». Derrière l'ex-ministre de Hollande ? Le lendemain, ce journal décrivait Hamon comme quelqu'un avec lequel le PCF peut s'entendre et « construire des passerelles ». Et, en plus lyrique, mais aussi plus trompeur pour les militants et sympathisants du PCF : « La

victoire de Benoît Hamon s'est sans doute tout autant bâtie sur le rejet gouvernemental (...) que sur une attente d'un ré-enchantement à gauche qui n'est pas venu depuis 2012. »

Espérer négocier quelques sièges dans la future Assemblée, avec Hamon, avec Mélenchon, ou les deux, vaut bien, pour la direction du PCF, de semer de nouvelles illusions sur des politiciens de la bourgeoisie.

S'être ralliée à celui qui fut un dirigeant du PS trente ans durant et ministre de Jospin, puis peindre un ex-ministre de Hollande en symbole ré-enchanté du rejet gouvernemental, la direction du PCF n'a décidément rien à proposer à ses militants, sympathisants et électeurs. Sinon, d'être encore et toujours re-désenchantés par une politique qui ne défend pas les intérêts des travailleurs, ni ne prépare ces derniers à les défendre contre celui, quel qu'il soit, qui sera élu président.

Pierre Laffitte

Macron : ça rime avec patron

Dans un de ses tracts de campagne, Macron propose de supprimer les cotisations payées par les salariés. Il dit qu'il veut augmenter le pouvoir d'achat de cette façon. L'augmentation en question serait de 250 euros par an pour un smicard – net ou brut ? il ne le dit même pas – soit 21 euros par mois.

Cette somme donne une

idée de ce qu'il juge nécessaire aux travailleurs. De plus, cette proposition accroît les différences entre les salaires puisque, plus le salaire est gros, plus l'augmentation est importante. Mais le plus choquant est que la suppression des cotisations sociales, évoquée aussi par Marine Le Pen, permet aux patrons de ne

pas payer un centime de plus. Il s'agit de faire reposer les augmentations de salaire sur l'ensemble de la population, car il faudra bien compenser d'une façon ou d'une autre le manque à gagner pour la retraite, la maladie.

Cette volonté de ne surtout pas écorner les marges des patrons revient

quelques lignes plus loin, lorsqu'il propose aussi de « supprimer 10 points de cotisation patronales au niveau du smic » et ainsi « l'écart entre le coût pour l'entreprise et le salaire net de l'employé se réduira de 195 euros par mois ». Or, d'après une étude commandée par *Le Figaro* en janvier 2016, le montant des

cotisations sociales réellement payées par le patron pour un salarié au smic, compte tenu des allègements, est de 194,60 euros. Le patron ne paiera donc plus du tout de cotisations pour un smicard.

Voilà pour la fibre sociale d'un candidat comme Macron !

Inès Rabah

Le programme de Le Pen : tout pour le capital

Marine Le Pen a dévoilé une partie de son programme économique. Contrairement à ses propos mensongers, il n'est pas en faveur des travailleurs.

Bien sûr, comme en 2012, par démagogie envers les classes populaires, elle annonce vouloir leur redonner du pouvoir d'achat. Mais il n'est évidemment pas question pour elle de prendre sur les profits patronaux pour augmenter les salaires. Elle propose de baisser les cotisations salariales sur les salaires proches du smic, de manière à les augmenter de 200 euros mensuels. Pour financer cela, elle instaurerait une taxe de 3 % sur

les importations. Mais qui paierait cette taxe sur les produits importés, si ce n'est justement les travailleurs ? Ainsi, on leur prendrait d'un côté ce qu'ils gagneraient de l'autre. Et enfin, qui comblerait le manque à gagner des caisses sociales alimentées par les cotisations ? Quel cadeau !

Par contre, elle annonce dès maintenant une diminution de l'impôt sur les sociétés, et le maintien du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), ainsi que du pacte de responsabilité. Même assortis d'« engagements précis en terme d'emplois », bien malin qui y verra la différence

avec le programme de ses concurrents. Macron voire Hamon disent la même chose, et on sait ce qu'il est resté de l'engagement du patron du Medef, Gattaz, de créer un million d'emplois, lorsque Hollande et Valls avaient lancé le pacte de responsabilité.

Des miettes pour les travailleurs, des milliards pour le patronat : on comprend que, début janvier, lors de ses vœux à la presse, Marine Le Pen ait déclaré : « Je souhaite que mon projet permette de dire « Heureux comme un entrepreneur en France ». » C'est effectivement tout son programme.

Jacques Le Gall



Logement : le bilan calamiteux de Hollande

Dressant un bilan du quinquennat de Hollande, le rapport 2017 sur le mal-logement de la fondation Abbé-Pierre souligne que « la plupart des chiffres montrent une dégradation de la situation ». Le nombre de personnes mal logées atteint 3,96 millions et même 14,6 millions en incluant, par exemple, celles auxquelles il manque une pièce pour pouvoir vivre normalement, qui ont froid chez elles, sont en situation d'impayé de loyer ou doivent faire un effort excessif pour le payer.

L'augmentation du chômage, la montée de la précarité de l'emploi et des revenus « ont eu des effets dévastateurs sur le logement », aggravés par la baisse de la construction de logements dits sociaux qui n'a jamais atteint les 150 000 promis, un chiffre pourtant déjà très bas. De plus, le loyer des HLM est « de plus en plus cher, si bien que les commissions d'attribution excluent parfois

les demandeurs au motif de ressources insuffisantes ». Pendant ce temps, dans le secteur privé, les contribuables riches qui achètent des logements pour placer leur argent « ont été largement favorisés au nom de la relance du bâtiment ».

Ainsi, la loi du marché capitaliste agit en permanence contre le logement des couches populaires. Et le gouvernement a largement contribué à dégrader

encore la situation avec sa politique. L'encadrement des loyers, qui n'offrait déjà pas une véritable protection, se réduit aujourd'hui à une simple expérimentation à Paris et à Lille. Les remises en cause des aides personnelles au logement « se sont poursuivies durant tout le mandat sans prise en compte des conséquences sociales ». Les expulsions effectives avec interventions de la police, déjà en augmentation sous Sarkozy, ont explosé, passant de 6 337 en 2001 à 14 363 en 2015, selon les chiffres du ministère du Logement.

Pour les personnes sans domicile, le plan censé remplacer une mise à l'abri temporaire dans des foyers d'accueil et dans des hôtels par l'attribution d'un logement est resté, lui aussi, à



l'état expérimental et l'hébergement d'urgence est de plus en plus débordé face à l'extension de la misère et de la précarité. Si le gouvernement se vante d'avoir ouvert près de 40 000 places d'hébergement depuis 2012, il s'agit en grande partie de nuitées en hôtel. Les migrants sont laissés « dans le dénuement le plus

complet dans les bidonvilles de Calais, Grande-Synthe et Paris », et il persiste 539 bidonvilles et grands squats, dans lesquels vivent près de 16 000 personnes.

Les capitalistes se font édifier des palais. Mais ceux qui les bâtissent sont de plus en plus nombreux à dormir dans la rue.

Jean Sanday

Foyer de Châlons : sanctionnée pour avoir dit la vérité

Après le suicide d'un jeune Malien, Denko Sissoko, le 6 janvier, dans un foyer d'accueil pour mineurs étrangers isolés de Châlons-en-Champagne, une éducatrice spécialisée a dénoncé les conditions de vie indignes imposées aux jeunes qui ont fui leur pays, ainsi que les mauvaises conditions de travail de ses collègues. La direction de l'association La Sauvegarde, gestionnaire du foyer, vient d'intenter une procédure de licenciement contre cette éducatrice, par ailleurs déléguée du personnel.

Il y a pourtant de quoi s'indigner. Le bâtiment n'est pas sécurisé et à la limite de l'insalubrité, avec un manque de personnel, notamment la nuit, où seulement quatre éducateurs sont présents pour 73 mineurs. La nuit suivant le suicide, la direction n'avait même pas affecté d'éducateur sur le foyer. L'éducatrice a aussi rendu publics l'absence de scolarisation et

de cours de français langue étrangère, le manque de suivi médical et psychologique, alors que ces jeunes ont pour la plupart traversé les frontières au risque de leur vie. Enfin, elle a dénoncé les interventions fréquentes de la police, qui vient chercher des jeunes avant leur expulsion.

Pour toute réponse, la direction de La Sauvegarde a décidé de convoquer cette

travailleuse sociale pour un entretien préalable avant sanction. Il lui est reproché d'avoir dénigré l'association et mis en cause la politique de l'enfance du département de la Marne ! Pour protester contre cette volonté de faire taire ceux qui dénoncent à juste titre ces conditions indignes, une cinquantaine de personnes, membres du personnel, associations et partis politiques, dont Lutte ouvrière, se sont rassemblées devant le siège. À l'issue du rendez-vous avec la direction, l'élue du personnel a été mise à pied à titre conservatoire dans l'attente de son licenciement, ce qui l'empêche de poursuivre son activité syndicale et la prive de salaire.

Une telle décision est

scandaleuse et a provoqué la colère du personnel et des militants. Cette direction, qui a refusé de participer aux frais de rapatriement du corps de Denko Sissoko, affiche son profond mépris pour des droits

élémentaires, que ce soit ceux des enfants ou ceux des travailleurs.

Face à elle, la mobilisation est en train de s'organiser et elle ne fait que commencer.

Correspondant LO

Marchands de canons : tuer pour vendre

MBDA, filiale d'Airbus, du groupe britannique BAE et de l'italien Leonardo, fabrique en Europe et vend de par le monde des missiles. La marine française est à la fois l'un de ses meilleurs clients et l'un de ses voyageurs de commerce, effectuant tirs et démonstrations devant les acheteurs potentiels.

Le dernier-né de la

firme est un missile de croisière naval capable d'envoyer une charge sur un objectif terrestre situé à plus de 1 000 km du navire. La mise au point n'est pas encore achevée, mais le missile vient d'être embarqué sur une frégate de la Marine nationale en partance pour l'est de la Méditerranée. L'objectif est clair : tester le

missile en effectuant des tirs sur la Syrie et l'Irak. Militaires et industriels avouent être obligés de se dépêcher, car la guerre risque de ne pas durer assez longtemps pour qu'ils puissent effectuer leurs réglages.

Si ces gens ne sont pas des assassins, qui mérite ce nom ?

Paul Galois

Fil rouge

Trop bien pour vous

Jean-Luc Mélenchon s'est emporté contre un cheminot qui exprimait son peu de confiance dans les hommes politiques. Le Mitterrand nouveau a pris la mouche et affirmé qu'il « s'usait la vie à défendre » les travailleurs.

C'est vrai, quoi, on se décarcasse pour les pauvres et ils ne sont même pas reconnaissants !

Petits arrangements entre amis

Mi-janvier, le gouvernement français a gelé les comptes de deux Tchadiens et d'un Congolais, opposants aux régimes en place dans leur pays et vivant en France depuis des années. Les dictateurs du Tchad et du Congo, Idriss Déby et Denis Sassou-Nguesso, sont en effet des protégés de la France, qui n'a pas hésité à utiliser les lois antiterroristes pour leur rendre ce petit service.

Les premiers à mériter le qualificatif de terroriste seraient pourtant Déby et Sassou-Nguesso eux-mêmes, qui font régner la terreur dans leur pays depuis des dizaines d'années. Mais, même sur le départ, Hollande sait récompenser ses amis.

Le Pen aussi

Fillon a bien des soucis avec l'emploi d'attachée parlementaire de sa femme, apparemment autant fictif que très bien rémunéré. Au même moment, le Front national se voit réclamer 340 000 euros par le Parlement européen pour des emplois, eux aussi bidon, d'attachés parlementaires.

La coïncidence de telles affaires n'a rien de fortuit. Car, même si Marine Le Pen et le Front national adorent dénoncer le « système », ils en font partie et en profitent, comme les Fillon et autres politiciens de la bourgeoisie.

Autoroutes : la poule aux œufs d'or pour les bétonneurs

Le gouvernement a annoncé le 26 janvier un nouveau plan de développement des autoroutes, chiffré à 800 millions. Les 57 chantiers envisagés sont d'intérêt local, dont 32 échangeurs et 25 aires de covoiturage.

Les 800 millions de travaux sont déjà répartis, à peu près à la proportionnelle, entre les trois groupes du BTP qui sont aussi les exploitants des autoroutes. Vinci empochera plus de la moitié de la somme, le reste étant partagé entre Eiffage et Albertis.

Le plan précédent, conclu en 2015 pour construire de nouveaux tronçons pour 3,2 milliards d'euros, avait été financé par les sociétés autoroutières. Pour les récompenser, le gouvernement avait allongé leurs concessions de deux ans et demi en moyenne.

Le plan actuel sera financé pour moitié par les collectivités locales bénéficiaires des dessertes nouvelles, et pour moitié par les usagers. Les péages seraient augmentés de 0,1 à 0,4 % par an de 2019 à

2021. Le secrétaire d'État aux Transports juge cette augmentation faible. Cela risque pourtant de faire au total 2 %, sans préjuger d'autres augmentations pour d'autres raisons que les travaux.

C'est donc la population qui paiera, par le biais des impôts locaux ou des péages, tandis que les sociétés autoroutières encaisseront les péages et les profits réalisés sur les travaux. Pour elles, ce sera tout bénéfice.

C'est la droite qui, entre 2002 et 2006, a privatisé l'essentiel des autoroutes. Mais Hollande ne veut pas être en reste : parmi les milliards de cadeaux de toute sorte faits aux patrons par la gauche, il y a toujours un petit plus pour les rois du béton.

Vincent Gelas

Lactalis : des méthodes d'Ancien Régime

Lactalis, n°1 mondial du lait, a envoyé le 13 janvier à cinq de ses fournisseurs, producteurs laitiers du Maine-et-Loire, une lettre recommandée leur signifiant la fin de leur contrat au 31 janvier 2018.

Le motif invoqué est leur témoignage dans un reportage d'Envoyé Spécial intitulé «Lactalis : le beurre et l'argent du beurre», diffusé le 13 octobre dernier sur France 2. Des syndicats de producteurs de lait puis le ministre de l'Agriculture Le Foll ont condamné cette décision.

Le reportage incriminé suivait les producteurs dans leur travail quotidien et montrait comment ils sont étranglés par les prix imposés par le géant du lait. En mettant fin à leur contrat, Lactalis aggrave délibérément leur détresse financière. L'un d'eux, qui produit avec deux associés un million de litres de lait par an, explique qu'il va être très difficile de trouver une autre laiterie et ajoute : «Il s'agit de faire peur aux

autres producteurs en leur disant : «si vous faites quelque chose, voilà ce qui vous attend». Ils veulent nous montrer qu'on est revenus au temps des gueux au service du seigneur.»

Le propriétaire de Lactalis, Emmanuel Besnier, 13^e fortune française, veut faire taire ceux qui dénoncent sa dictature économique mais aussi ceux qui révèlent ses 315 millions d'euros de bénéfice net annuel. Fin octobre déjà, il avait porté plainte contre France 2 au motif que les journalistes avaient filmé sa luxueuse propriété. La justice avait alors condamné la chaîne à verser 5000 euros au milliardaire Besnier et avait interdit la rediffusion du reportage.

Le 24 janvier, France 2 a finalement gagné en appel le droit de rediffusion. Il n'empêche que cette affaire est révélatrice des méthodes des rois du capitalisme.

Julie Lemée



Vallée de l'Arve : la pollution atteint des sommets

Chaque hiver, la vallée de l'Arve, en Haute-Savoie, arrive en tête des bulletins nationaux sur la mauvaise qualité de l'air. Dans la commune de Passy, au pied du Mont-Blanc, par exemple, les jours de pollution peuvent atteindre le double de ceux que subit Paris ! Cet hiver est particulièrement désastreux en termes de pollution dans nombre d'endroits en France. Mais ici, c'est aggravé par le relief de cette vallée encaissée, où le phénomène d'inversion thermique agit comme un couvercle bloquant l'air pollué, dans une vallée où vivent 155 000 habitants.

Les polluants et leurs origines sont bien connus. Pour les oxydes d'azote, c'est clairement le trafic routier qui en est la cause. Il est particulièrement important, non seulement parce que l'autoroute qui suit toute la vallée est un axe de communication majeur avec l'Italie par le tunnel du Mont-Blanc, mais aussi parce que tout le bassin de Cluses-Bonneville est fortement industrialisé autour des usines de décolletage qui travaillent en flux tendu avec toute l'industrie européenne, particulièrement l'automobile. Pour ce qui est des particules fines (PM 10, PM 2-5), les chauffages au bois sont responsables de 60 à 80 % des émissions, mais les transports routiers en produisent de 20 à 30 %, l'industrie assurant le reste.

Pendant longtemps, les notables et les autorités locales sont restés dans le laxisme le plus complet, voire le déni affiché. En effet, pour eux, mettre le problème sur la place publique, cela veut dire ternir la belle image de carte postale de la Haute-Savoie et donc tout ce que le tourisme mais aussi l'immobilier

gènèrent comme profits autour de stations aussi huppées que Chamonix, Saint-Gervais, Megève, Combloux. C'est seulement en 2013 qu'un Plan de protection de l'atmosphère (PPA) a fini par être élaboré, mais tellement timoré qu'il est aujourd'hui sans impact. Ainsi, une aide de 1 000 euros (sans conditions de revenus) a été instituée pour que les particuliers puissent changer leur appareil de chauffage ; mais seulement un millier de ménages sur 19 000 ont bénéficié de cette mesure depuis son instauration. Rien d'étonnant car, pour s'équiper d'une chaudière-bois performante, ce qui veut souvent dire refaire toute l'installation de sa maison, la facture peut aller de 5 000 à 30 000 euros : impossible pour les familles populaires, qui justement veulent rester au bois parce qu'il est économique. Quant aux riches propriétaires de luxueux chalets, ce n'est pas un cadeau de plus qui les fera renoncer à une belle flambée dans leur splendide cheminée à foyer ouvert !

Il y a eu également cet hiver quelques timides

restrictions au trafic des poids-lourds, surtout pour tenter de calmer la population qui manifestait à Sallanches, Chamonix, etc., mais rien qui remette en cause le passage de 1 500 camions en moyenne journalière par l'autoroute et le tunnel du Mont-Blanc. Le transfert du fret vers le rail reste bon pour les discours, d'autant plus que l'État lui-même, à travers la SNCF, a poussé au démantèlement du fret ferroviaire. Les capacités actuelles de l'autoroute ferroviaire alpine par la vallée de la Maurienne entre la France et l'Italie ne sont pas utilisées pleinement. Quant à la ligne SNCF desservant la vallée de l'Arve jusqu'à Saint-Gervais-Le Fayet, elle est à voie unique et sans investissements depuis des décennies.

Reste également posée la nécessité de transports en commun efficaces, jamais développés par les responsables locaux, ce qui rend la voiture incontournable pour aller au travail. Ces mêmes élus locaux, au travers de plans d'urbanisme laxistes, ont favorisé l'habitat dispersé car cela permettait aux propriétaires fonciers et aux sociétés immobilières de prospérer. La flambée des prix a été telle que bon nombre de jeunes Chamoniards, ne trouvant plus le moyen de se loger sur place, doivent aller habiter à des dizaines de kilomètres. Ainsi, pour aller travailler, l'automobile est indispensable.

Au pays du Mont-Blanc aussi, la loi du fric atteint des sommets !

Correspondant LO



Nathalie Arthaud, candidate communiste

Un vote de classe

Lorsque les travailleurs de ce pays commencèrent à participer aux élections, vers les années 1880, la sagesse voulait que l'on vote ouvrier et le plus rouge possible. La participation aux élections était alors considérée comme un moyen de propagande, une façon de réunir les travailleurs autour du programme socialiste, d'affirmer son camp. C'était une revue des troupes avant la bataille.

Dans les années 1920, le Parti socialiste devenu un pilier de l'ordre bourgeois avait transformé le vote de classe en vote utile. Le PCF le suivit sur ce chemin à partir de 1935, répandant à son tour l'idée d'un vote qui protégerait les travailleurs, associée bien entendu à la légende d'un bon gouvernement qui ferait les réformes utiles aux ouvriers. La lutte de classe fut ainsi remplacée par la prétendue lutte électorale.

Pourtant, depuis 1935 comme avant, la classe ouvrière n'a obtenu que ce

qu'elle a pu arracher par la lutte de classe. Depuis 1935 comme avant, tous les gouvernements sans exception ont servi le capital, ne reculant que lorsque des millions de travailleurs descendaient dans la rue.

Et pourtant, aujourd'hui, des travailleurs s'interrogent sur la meilleure façon d'utiliser leur bulletin pour se protéger des coups qui leur sont promis. Ainsi, peut-être faudrait-il voter Fillon – si tant est qu'il se présente – pour se défendre de Le Pen ? Favoriser Macron au premier tour pour

ne pas avoir à voter Fillon ? Certains, les plus perdus, en sont même à penser voter Le Pen par dégoût, tout en sachant que c'est une ennemie jurée des travailleurs. Faudrait-il voter Hamon, tout en étant persuadé qu'il rééditera inévitablement la trajectoire de Hollande, Jospin, Mitterrand, élus avec les voix des travailleurs, gouvernant au service des patrons, mais qui, au moins, n'est pas de droite ? Voter Mélenchon, autre clone de Mitterrand, la démagogie nationaliste en plus ?

Ces travailleurs cherchent un parapluie, qu'ils savent illusoire, par manque de confiance dans les capacités de lutte de la classe ouvrière. Et certains peuvent concéder que Nathalie Arthaud a raison, mais c'est pour ajouter que, recueillant trop peu de voix, elle ne sera pas entendue, elle ne pesera pas.



Mais si, justement ! Les voix qui se porteront sur Nathalie Arthaud seront entendues, et tout d'abord par ceux-là mêmes qui auront voté pour elle, par les travailleurs conscients qui se seront ainsi comptés.

Ces voix pèseront, indiquant aux autres, à ceux qui cherchent des parapluies percés, qu'un courant existe qui met sa confiance dans la classe ouvrière. Ces voix serviront de baromètre pour les militants qui se battent

pour faire vivre les idées communistes et pour ceux qui hésitent à les rejoindre, ils les compteront, bureau par bureau, dans les cités où ils vivent et militent, ils mettront des visages sur ces statistiques.

Ces voix, quel qu'en soit le nombre, seront le signe que l'étincelle est toujours là qui peut mettre le feu à la plaine. Et ce sera bien la seule façon de faire quelque chose d'utile dans ces élections.

Paul Galois



Un travail, un salaire pour tous !

Un récent rapport de l'Unedic illustre le développement de la précarité dans le monde du travail : les CDD de moins d'un mois sont passés de 1,6 million début 2000 à près de 3,9 millions en 2016. Les CDD courts représenteraient aujourd'hui une embauche sur sept. Et, dans de très nombreux cas, il s'agit de réembauches, c'est-à-dire que l'employeur impose une succession de contrats très courts au lieu d'embaucher.

CDD, intérim, contrats de mission : le patronat voudrait que le CDI devienne l'exception. Il veut rendre tous les travailleurs précaires et accroître ainsi la pression sur les salariés, en utilisant la menace du

non-renouvellement de contrat. Et le gouvernement socialiste, qui avait annoncé une surtaxation des CDD courts, a reculé devant l'opposition du Medef.

Mais tous les travailleurs, qu'ils soient en CDD, en intérim, en CDI ou au chômage, ont un loyer et des charges à payer tous les mois, des enfants à nourrir tous les jours. Cela ne se renégocie pas, contrairement à ce que le patronat voudrait imposer pour les contrats de travail. Tous ont besoin d'un salaire garanti à la fin du mois, sans le couperet de la fin de contrat ou de la fin de mission.

Les contrats courts et précaires sont un outil du patronat pour accroître

l'exploitation et, partout, leurs profits. Les intérêts des travailleurs sont exactement contraires : prendre sur les bénéfices des entreprises et les profits accumulés, pour garantir à tous un emploi et un salaire durables.

Claire Dunois

1800 euros minimum et une augmentation de 300 euros !

Selon une étude de la Direction des études statistiques du ministère du Travail (Dares), les salaires auraient progressé de 1 % en 2014, pour atteindre une moyenne de 2225 euros net mensuels.

L'Insee avait pourtant estimé, lui, le salaire moyen à 1722 euros net, soit 500 euros de moins, mais celui des ouvriers à 1273,5 euros et celui des employés à 1165,6 euros net mensuels. On est bien loin de la moyenne de la Dares !

Tous les travailleurs savent que leur salaire est insuffisant pour vivre. Chaque famille populaire voit bien qu'à la fin du mois, une fois payé l'eau, l'électricité, le gaz, le loyer et l'alimentation, sans compter les impôts, il ne reste plus grand-chose sur le compte en banque. Et en plus, bien des salariés ne connaissent chaque année que 0 % d'augmentation, alors que le coût de la vie, quoi qu'en disent

le gouvernement et ses officines, ne cesse d'augmenter. Mais la faiblesse des salaires ne vient pas de nulle part. Elle correspond à la volonté patronale : pour maintenir leurs profits, les capitalistes pressurent les ouvriers, augmentent les cadences et baissent les salaires.

Alors, il faudra exiger au moins 300 euros d'augmentation par mois pour tous. Aucun salaire, aucune pension ne doivent être inférieurs à 1800 euros net par mois. Pour enrayer la baisse du pouvoir d'achat, il faut de plus que les salaires augmentent en même temps et dans la même proportion que les prix, les taxes et les prélèvements obligatoires. Et nul besoin des chiffres des ministres pour contrôler l'évolution des salaires et des prix : les travailleurs mobilisés sauraient bien mieux le faire.

Jacques Le Gall

Choisir son camp

Faut-il augmenter les rémunérations ? À cette question posée par *Le Parisien*, un économiste a répondu « Non (...) Si vous favorisez les salariés, ce sera au détriment des actionnaires. »

Cet universitaire, par ailleurs ancien et actuel

administrateur de grands groupes économiques, a une claire vision des intérêts des possédants. Il a aussi le mérite de la franchise, contrairement aux politiciens qui prônent la solidarité d'intérêts entre patrons et salariés.

Pour le camp des travailleurs, c'est aussi clair : faire payer les actionnaires est une nécessité absolue, et un juste retour des choses puisque leur fortune, ils la doivent au travail des autres.

S.M.



Famille Fillon : pour eux, c'est 5 000 minimum : Réunions publiques

Après les révélations du *Canard enchaîné* sur les présumés emplois fictifs de sa femme Penelope, Fillon joue les innocents outragés. S'il jure que la justice va laver son honneur, il s'indigne que l'on ose lui demander des

comptes pour les 830 000 euros versés en huit ans à son « plus précieux soutien » pour un emploi d'assistante parlementaire.

Fillon réussira peut-être à convaincre des juges complaisants que celle qui disait

« ne pas s'impliquer dans la vie politique de [s]on mari » a vraiment travaillé. Ce serait un petit boulot à 5 000 euros par mois ! Les fins de mois semblent si difficiles chez les Fillon qu'un ami de la famille, éditeur d'une chic et vieille revue littéraire, lui a donné un autre petit job à 5 000 euros par mois pour rédiger deux fiches de lecture en deux ans.

Mais tout cela n'était que de l'argent de poche. Selon

le magazine *People with money*, Fillon serait l'un des plus riches responsables politiques français. Il ajoute à ses 5 357 euros net de traitement de député les revenus de son entreprise de conseil, des rémunérations pour des conférences et autres droits d'auteur, pour un total qu'il dissimule soigneusement.

Et ce sont ces gens-là qui trouvent scandaleux d'exiger le smic à 1 800 euros !

Xavier Lachau

Nathalie Arthaud @n_arthaud - 26 min
Leçon de vocabulaire par la Sainte #PénélopeFillon et l'irréprochable #Fillon :
500 € / mois = assistée
5 000 € / mois = assistante

La VI^e République : un leurre

Dans son entrée en campagne électorale, et surtout dans la perspective des législatives, le PCF met en avant l'idée d'une VI^e République, pour « redonner le pouvoir au peuple », comme s'il l'avait jamais eu sous l'une des Républiques précédentes.

La même idée est agitée par Mélenchon, et Hamon évoque des aménagements institutionnels nécessaires.

Laisser croire qu'il suffit d'introduire les élections à la proportionnelle, d'élargir le recours au référendum, d'abolir l'article 49-3, de limiter les pouvoirs du président de la République et d'interdire le cumul des mandats, pour que le peuple ait le pouvoir relève au mieux de la naïveté.

Ce qui garantit à la bourgeoisie, aux gros actionnaires, leur domination sociale et politique, ce n'est pas la Constitution mais la propriété privée sur les usines, sur les réseaux de transport et de distribution, sur les banques.

C'est pourquoi revendiquer une véritable transformation des institutions politiques en faveur des travailleurs et des classes populaires est inséparable d'une remise en cause de la propriété privée sur les moyens

de production. La bourgeoisie impose sa dictature sur l'économie, et c'est cela qu'il faut changer.

Cela passerait par le contrôle permanent des travailleurs sur les moyens de production dans les usines, sur les lieux de travail mais aussi dans les quartiers. Les travailleurs et les classes populaires auraient à élire parmi les leurs des représentants révocables à tout moment et rétribués comme un ouvrier.

Grâce à cela, les classes populaires bâtiraient enfin un État au service de la population. Changer la Constitution ne ferait rien, car c'est en fait l'appareil d'État avec ses hauts fonctionnaires, ses cadres de l'armée et de la police, ses juges, qui demeure hors de tout contrôle, qu'il faut renverser et remplacer par l'intervention permanente et directe des classes populaires. En dehors de cette perspective, la Constitution peut changer, mais ce sont les

mêmes qui en coulisse continueront d'être la colonne vertébrale de l'État, au service des mêmes intérêts.

Alors, il n'y a rien à défendre dans la V^e République, c'est exact. Mais ce

dont la société a besoin pour sortir les classes populaires du chômage et de la misère, ce n'est pas d'un simple coup de peinture mais d'un grand coup de balai.

Boris Savin



La compétitivité : une arme contre les travailleurs

La direction de Whirlpool justifie la fermeture de l'usine d'Amiens par la « sauvegarde de sa compétitivité » dans un contexte de « très forte concurrence ». Une concurrence que Whirlpool a plutôt absorbée au fil des ans.

De Moulinex en France à Polar en Pologne, au dernier en date, Indesit, en Italie, Whirlpool a éliminé ses concurrents et pris la place de numéro un mondial de l'électroménager.

Lors des précédents plans de licenciements, c'est aussi au nom de la compétitivité que les travailleurs avaient été mis à la porte. Entre 2002

et 2017, les effectifs sont passés de 1 300 à 290 travailleurs, avec la promesse que les cadences intenable, la flexibilité accrue pour ceux qui restaient et le drame du chômage pour les autres, permettraient de rester compétitifs et d'éviter la fermeture.

La compétitivité, c'est un mot magique pour le grand patronat ! Il permet de tout

justifier, des licenciements au blocage des salaires, en passant par la dégradation des conditions de travail. Il permet, pour un groupe comme Whirlpool, dont le chiffre d'affaires était de 19,5 milliards d'euros en 2015, de parer sa soif de profits de prétendues raisons économiques, présentées comme incontournables.

La compétitivité permet au patronat et à ses serviteurs politiques de justifier tous les mauvais coups contre les travailleurs. Les travailleurs ne doivent pas tomber dans ce piège. La concurrence

entre leurs ennemis ne les concerne en rien. Face à eux, ils ne peuvent se défendre qu'en mettant en avant un programme qui unit tous les travailleurs.

L'interdiction des licenciements et des suppressions d'emplois sous peine de réquisition, en particulier dans une multinationale riche à milliards comme Whirlpool, la répartition du travail entre tous à des salaires qui permettent de vivre : ce sont des exigences vitales pour le monde du travail.

Nadia Cantale

- **Montpellier**
- **Vendredi 3 février**
- à 20 heures
- Salon du Belvédère Corum
- Esplanade Charles-de-Gaulle
- **Nice**
- **Samedi 4 février**
- à 15 heures
- 50, boulevard Victor-Hugo
- **Troyes**
- **Mardi 7 février**
- à 19h30
- Hôtel du Petit Louvre
- 1, rue Linard-Gonthier
- **Caen**
- **Jeudi 9 février**
- à 20 heures
- Centre des Congrès
- 13, rue Albert-Sorel
- **Belfort**
- **Samedi 11 février**
- à 16 heures
- Maison du peuple
- Place de la Résistance
- **Tarbes**
- **Mardi 14 février**
- à 18 heures
- Salle Brahauban
- 47, rue Brahauban
- **Poitiers**
- **Mercredi 15 février**
- à 18h30
- Salle Timbaud, Maison du Peuple
- Rue Saint-Paul
- **Amiens**
- **Jeudi 16 février**
- à 19 heures
- Salle Dewailly
- Place Dewailly
- **Clermont-Ferrand**
- **Vendredi 17 février**
- à 20 heures
- Salle Camille et Edmond-Leclanché
- Rue de Champarel

● **Meeting Paris**

● **Dimanche 26 mars**

● à 15 heures

● **Dock Pullman**

● **Avenue des Magasins-Général**

● **Saint-Denis**

● **Aubervilliers**

● **Métro: Front Populaire**

Russie : les droits des femmes régressent

La Douma – l'Assemblée nationale russe qui a repris un nom et des traditions venant du tsarisme – a adopté en deuxième lecture un projet de loi qui allège les peines pour les violences commises au sein de la famille. La députée ultraconservatrice auteure de ce projet l'a justifié de considérations toutes plus misogynes et rétrogrades les unes que les autres : le respect des « traditions familiales », des « valeurs » de la Russie éternelle, la « faiblesse » morale des femmes. Cela sans soulever un tonnerre d'indignation.

Dans ce pays où l'on estime qu'une femme meurt toutes les heures de violences domestiques et que 650 000 femmes subissent régulièrement les coups d'un conjoint ou d'un proche, cette loi sonne comme un encouragement à leurs tourmenteurs.

Les auteurs de violences conjugales, d'ailleurs rarement poursuivis, savent donc qu'ils bénéficieront de l'indulgence de la justice, si cette loi passe. Et c'est probable, car elle a été voulue et portée par les milieux cléricalo-réactionnaires qui donnent le « la » au sommet de l'État depuis que l'URSS a disparu, fin 1991.

La Révolution russe, qui donna naissance à l'Union soviétique, avait débuté par une manifestation d'ouvrières de Petrograd, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, le 8 mars 1917.

Huit mois plus tard, la révolution d'Octobre instaura le pouvoir des soviets. Il accorda d'emblée aux femmes l'égalité juridique avec les hommes et toute une série de droits dont elles avaient été privées jusque-là : égalité juridique

homme-femme, droit de vote et d'être élue à toutes les fonctions, union libre et mariage mis sur un même pied, divorce sur simple demande, droit à l'avortement, congés maternité payés, pension alimentaire obligatoire en cas d'abandon d'un enfant par son père... S'y ajouta la création de crèches, d'écoles prenant en charge les enfants pour soulager leurs mères, ou encore de cuisines collectives. Ces mesures restèrent limitées, du fait de l'extrême pauvreté du pays accrue par la guerre civile. Mais le jeune pouvoir soviétique voulait – et fit tout son possible en ce sens – que les femmes aient enfin accès à l'éducation, qu'elles prennent toute leur place dans la nouvelle organisation sociale, qu'elles y exercent des responsabilités à tous les niveaux.

Le stalinisme remit cela en cause, comme bien des acquis de la révolution d'Octobre. Mais, dans la Russie actuelle, le balancier de la réaction va encore plus loin en arrière. Et, comme toujours en pareilles circonstances, les femmes sont les premières à en pâtir.



En Russie, le 8 mars 1917, les ouvrières de Petrograd commencent la révolution.

Nombre d'institutions, dispositions et équipements dont elles disposaient du temps de l'URSS ont disparu ou été privatisés, ce qui les rend inaccessibles au plus grand nombre. Plus que jamais, les femmes se retrouvent avec les emplois les plus mal payés, ou souvent au chômage. De nombreux employeurs refusent désormais de leur accorder des congés maternité, des jours payés pour enfant malade – une catastrophe dans ce pays où les femmes élevant seules un ou plusieurs enfants sont très nombreuses.

Le droit à l'avortement, que Staline avait aboli mais que Khrouchtchev avait rétabli, a été restreint de diverses manières. Des politiciens proches de Poutine et l'Église orthodoxe, patriarche Kirill en tête, veulent carrément

l'interdire.

Un porte-parole de cette Église a appelé à instaurer un code vestimentaire pour les femmes, en donnant en exemple le port obligatoire du voile islamique en république russe de Tchétchénie. Un autre est allé jusqu'à décrire le retour à la pratique barbare de l'excision des petites filles dans des régions du Caucase comme une garantie de la moralité féminine ! Il a ajouté que les Slaves d'origine orthodoxe, vertueuses par nature, n'en avaient pas besoin...

Il y a l'explosion de la prostitution, conséquence directe de l'effondrement brutal du niveau de vie lié à la fin de l'URSS. De façon plus générale, on assiste au retour en force de préjugés misogynes, de comportements machistes. Cela sur fond de marchandisation de l'image de la femme dans

les médias, la publicité, lesquels collent aux goûts et mœurs des gouvernants, bureaucrates, mafieux et hommes d'affaires qui, tenant le haut du pavé, imposent leurs « valeurs » de prédateurs à toutes et à tous, avec la bénédiction de l'Église.

Le socialiste Fourier affirmait, voici plus d'un siècle et demi, que « le degré d'évolution d'une société se mesure au degré d'émancipation de la femme ». Le recul dramatique que cela implique en Russie, les femmes le constatent amèrement. Pour y mettre un terme et repartir de l'avant, pour les femmes comme pour l'ensemble des exploités et opprimés de ce pays, le meilleur chemin est celui sur lequel s'étaient engagés celles et ceux de la génération de 1917.

Pierre Laffitte

Gambie : les méfaits de la dictature et du colonialisme

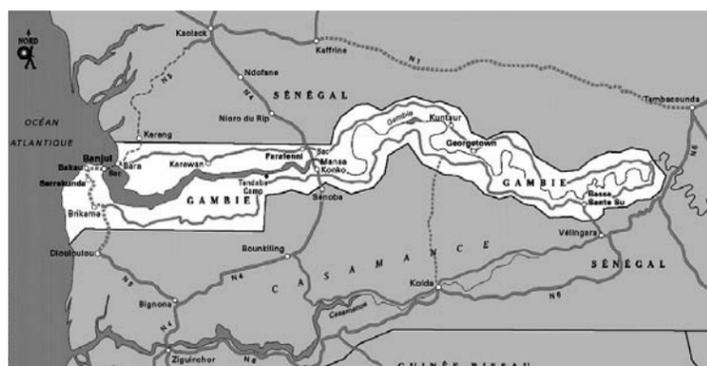
En Gambie, le dictateur Yahia Jammeh a été renversé par l'intervention des troupes sénégalaises et nigérianes, et remplacé par Adama Barrow. Celui-ci avait été élu lors des élections présidentielles du 1^{er} décembre 2016, mais Jammeh s'accrochait au pouvoir et refusait de partir.

Le Sénégal avait alors donné asile à Barrow et une large coalition d'États africains s'était constituée pour faire pression diplomatiquement et militairement, Jammeh ayant réussi à faire contre lui l'unité des chefs d'État africains.

Il a fallu l'entrée des soldats sénégalais en Gambie et quelques survols de son palais par l'aviation nigériane pour faire comprendre à Jammeh qu'il valait mieux partir. Il a été évacué avec sa famille et ses fidèles vers la Guinée équatoriale à bord de jets guinéen et mauritanien, tandis qu'un avion-cargo tchadien

se chargeait de ses deux Rolls-Royce et de quelques autres richesses. Barrow a alors pu faire son entrée dans Banjul, la capitale, dimanche 22 janvier, précédé des militaires sénégalais.

Yahia Jammeh était un dictateur doublé d'un islamiste. Ancien militaire porté au pouvoir par un coup d'État en 1994, il s'exhibait le chapelet dans une main et le Coran dans l'autre et avait décrété la Gambie « République islamique ». Il ne tolérait ni presse libre ni syndicats et faisait fusiller les opposants. Son successeur Adama Barrow est un riche



CARTOGRAPHIE HACHETTE TOURISME

promoteur immobilier porté sur le devant de la scène après l'emprisonnement du leader du principal parti d'opposition. Le soutien des armées sénégalaise et nigériane n'est certainement pas un gage de démocratie.

L'existence même de la Gambie est un héritage caricatural de la colonisation. C'est une mince bande de terre de 48 km de large au maximum autour du fleuve Gambie, complètement enclavée dans le Sénégal. Le

pays ne doit son indépendance qu'au fait qu'il s'agit d'une ancienne colonie anglaise située au milieu de la colonie française qu'était le Sénégal.

Cette frontière entre deux pays dont les populations sont intimement liées est un facteur de souffrance pour les habitants, et constitue une aubaine pour chacun des deux États pour racketter la population. En février 2016, la frontière entre le Sénégal et la

Gambie a été fermée suite à la décision des autorités gambiennes d'augmenter la taxe de passage pour les véhicules, et après un mouvement de riposte des transporteurs sénégalais pour bloquer les camions gambiens. Cela a fait augmenter le prix des transports et des produits alimentaires. Quant à joindre par la mer les deux régions du Sénégal séparées par la Gambie, c'était le trajet du navire *Joola* qui fit naufrage en 2002, alors qu'il était chargé de plusieurs fois le nombre de passagers réglementaire. Plus de 2 000 personnes y périrent.

En Gambie comme dans toute l'Afrique, les séquelles du colonialisme s'ajoutent aux méfaits des dictateurs et des parasites locaux pour opprimer les peuples.

Daniel Mescla

Trump : provocateur xénophobe



À peine investi, Trump a signé toute une série de décrets provocants, dont celui intitulé « protéger la nation contre l'entrée de terroristes étrangers aux États-Unis », qui interdit pendant trois mois l'entrée du pays à tous les ressortissants de sept pays musulmans, Irak, Iran, Lybie, Somalie, Soudan, Syrie et Yémen. Il suspend aussi pendant quatre mois le programme d'accueil des réfugiés de toutes nationalités, à l'exception de chrétiens persécutés.

L'application de ces décrets a été immédiate, y compris contre ceux qui avaient déjà reçu un visa ou une autorisation d'entrée, ou même à l'encontre des détenteurs de la carte verte qui permet à un étranger de résider et de travailler aux États-Unis.

Des centaines de personnes se sont retrouvées bloquées dans bien des aéroports du monde, empêchées d'embarquer, ou coincées dans des zones de transit ou même carrément interpellées à leur arrivée aux États-Unis. Des résidents étrangers, partis en vacances, ne pouvaient plus revenir. Un Irakien qui a travaillé dix ans pour l'armée américaine et qui émigrerait avec sa famille a été arrêté à sa descente d'avion à New York, menotté, et incarcéré pendant dix-neuf heures avant que des avocats lui obtiennent l'autorisation d'entrer aux États-Unis.

Ces mesures absurdes et inhumaines ont suscité l'indignation, et des milliers de personnes ont manifesté dans les aéroports pour faire entendre leur colère et apporter leur soutien à ceux qu'on empêchait de rejoindre les États-Unis. Des avocats se sont immédiatement portés au secours de personnes arrêtées et ont attaqué en justice le décret présidentiel. Les critiques ont fusé de toute part, des milieux intellectuels et universitaires, des milieux patronaux, le dirigeant de Goldman Sachs en tête, des responsables religieux, musulmans bien sûr mais

même catholiques, qui estiment qu'il n'est pas chrétien de traiter différemment les chrétiens! Mais surtout des milliers, puis des dizaines de milliers de personnes ont manifesté le refus de ces mesures discriminatoires.

La décision de Trump a tous les traits d'un geste complètement démagogique et parfaitement arbitraire. D'après une étude citée par le *New York Times*, la population américaine est bien plus menacée par le terrorisme intérieur que par des terroristes venus d'ailleurs. « Depuis le 11 septembre 2001, il y a eu 123 personnes tuées par les terroristes musulmans sur un total de 230 000 personnes tuées par des gangs, des trafiquants de drogues, des conjoints en colère, des partisans de la suprématie blanche, des psychopathes, des ivrognes et des gens de toute sorte. » Même en comptant les victimes du 11 Septembre, cela ne représente que 1% des tués. De plus, parmi ces 123 tués, aucun ne l'a été pas par un ressortissant de l'un des sept pays stigmatisés par Trump.

Trump tient à montrer qu'il tient ses promesses démagogiques contre les immigrés, pour détourner l'attention de ses électeurs des promesses qu'il ne pourra pas tenir en matière d'emplois. Il est réconfortant de voir que cette démagogie révoltante se heurte à une forte résistance et engendre des manifestations comme on n'en avait pas vu depuis longtemps.

Dominique Chablis

Chili : des provinces dévastées par le feu

Depuis une quinzaine de jours, le Chili est ravagé par un vaste incendie qui couvre une surface équivalant à celle du département français du Nord. Il a déjà détruit un demi-million d'hectares de terres principalement agricoles. De nombreux agriculteurs ont tout perdu. Selon les pouvoirs publics, ce serait le pire désastre forestier de l'histoire du pays.

135 foyers ont été recensés dans le centre et le sud, y compris dans la capitale, Santiago, où l'air est saturé de fumée alors que la ville est déjà très polluée. Les incendies sont difficiles à éteindre du fait de la sécheresse des sols et des fortes chaleurs. Certains accusent des actes de négligence, l'action de pyromanes, voire d'opposants comme les indiens Mapuches. On met aussi en cause l'entretien insuffisant de lignes à haute tension, trop proches des forêts.

Près de 10 000 pompiers et soldats sont déployés pour combattre l'incendie. Ils ont reçu le renfort de pompiers venus de pays voisins comme l'Argentine, la Colombie ou le Mexique,

mais aussi d'Espagne, de France et du Portugal. C'est d'autant plus nécessaire qu'au Chili, comme dans toute l'Amérique latine, il n'y a que des pompiers volontaires, non payés et sous-équipés.

Les incendies en cours sont loin d'être sous contrôle. On parle de mois avant de pouvoir les éteindre. Onze personnes ont trouvé la mort et plusieurs dizaines de milliers de familles ont été déplacées.

Cette catastrophe a pris aussi un tour politique. En novembre prochain aura lieu l'élection présidentielle, et l'opposition ne s'est pas gênée pour critiquer la présidente socialiste Michelle Bachelet qui

termine un second mandat. Elle l'accuse d'avoir manqué de réactivité et d'avoir tardé à déclarer l'état de catastrophe dans une des régions touchées. Il lui est également reproché d'avoir négligé la mise en place d'une meilleure prévention, notamment de ne pas avoir acheté les avions bombardiers d'eau nécessaires.

Une critique qui pourrait se retourner contre l'opposition de droite: aux affaires de 2010 à 2014, elle n'a pas été plus soucieuse de la prévention des incendies désormais fréquents.

En révélant l'incurie des gouvernants, de gauche comme de droite, l'incendie pourrait s'avérer, politiquement, dévastateur.

Jacques Fontenoy



Après le passage de l'incendie à Santa Olga, à 260 km de Santiago du Chili.

Canada : le racisme tue

Six personnes ont été tuées et huit autres blessées dans l'attaque d'une mosquée au Québec, dimanche 29 janvier. Tous étaient des Canadiens binationaux, algériens, tunisiens, marocains ou guinéens.

Ce soir-là, un homme encagoulé a ouvert le feu sur les participants à la prière. L'agresseur a été arrêté par la police et aussitôt inculpé de meurtre. Il s'agit d'un étudiant connu pour ses idées nationalistes et antiféministes dans son université ainsi que sur les réseaux sociaux. Il y affirmait partager les propos les plus réactionnaires du

président américain Donald Trump et se posait en admirateur de Marine Le Pen.

La mosquée avait déjà été la cible de gestes de haine. En juin 2016, une tête de porc y avait été déposée en période de ramadan, accompagnée d'une note « Bon appétit ». Des lettres d'insultes à caractère raciste y avaient également

été adressées. Ces actes destinés à faire régner un climat d'insécurité parmi les musulmans se sont finalement conclus par une tuerie. Le Canada compte un peu plus d'un million de musulmans parmi ses 36 millions d'habitants et a par exemple accueilli 40 000 Syriens en un an.

Qu'il s'agisse du geste d'un déséquilibré ou d'un attentat terroriste planifié, ces assassinats montrent en tout cas que les propos d'une Marine Le Pen ou d'un Donald Trump peuvent inspirer des tueurs.

Daniel Mescla

1936-1938, les procès de Moscou : Staline massacrait la vieille garde bolchevique

Dans l'URSS de Staline, l'année 1937 débuta par un des procès de Moscou, du 23 au 30 janvier. Le pouvoir voulut donner le maximum de résonance à ce procès dont les accusés étaient tous d'anciens compagnons de Lénine.

Les victimes désignées des trois procès qui se tinrent à Moscou entre août 1936 et mars 1938 étaient mondialement connues. Membres du mouvement ouvrier russe et international, elles avaient préparé et mené à bien la révolution d'Octobre 1917, puis œuvré à la construction du premier État ouvrier de l'histoire et à l'extension de la révolution, avec la formation du parti mondial de la révolution socialiste, l'Internationale communiste.

En fait, depuis qu'en décembre 1934 l'assassinat de Kirov, possible rival de Staline au sein de la haute bureaucratie, lui en avait donné le prétexte, le régime s'était lancé dans une répression de plus en plus vaste contre ce qui restait du Parti bolchevique.

La bureaucratie musèle le parti de Lénine et de Trotsky

Au début des années 1920, le parti de la révolution d'Octobre avait dégénéré, comme l'ensemble de l'État soviétique, avec le recul de la vague révolutionnaire en Europe et le renforcement, en URSS, d'une caste parasitaire ayant accaparé les leviers du pouvoir et choisi Staline comme porte-drapeau.

Contre cette dégénérescence, une Opposition de gauche s'était formée dans le parti, avec des milliers de militants et cadres bolcheviques autour de Trotsky. Par la suite, la plupart des autres dirigeants de ce que l'on appelait encore « *le parti de Lénine et Trotsky* » allaient eux aussi s'opposer à Staline et à sa politique, mais ils furent défaits.

Sur fond de recul généralisé du mouvement ouvrier international, puis de crise mondiale de l'économie capitaliste, Staline avait réussi à affermir son pouvoir et celui de la bureaucratie. Mais, au fil d'échecs et de gâchis de grande ampleur dus à sa politique, sa dictature n'avait encore rien d'incontestable parmi la bureaucratie. Même politiquement mis à l'écart, les leaders des diverses oppositions communistes gardaient un grand prestige dans la population et le parti, et auraient pu servir de recours au cas où une partie des cercles dirigeants aurait voulu se passer de

Staline.

Le risque d'une révolution victorieuse en Espagne

À cela s'ajoutait un autre facteur décisif : la haine que staliniens et bureaucrates vouaient à la révolution ouvrière. Or, après des années de recul, le mouvement ouvrier révolutionnaire repartait de l'avant. Dans l'Espagne de juillet 1936, ouvriers et paysans avaient pris les armes, créé des organes de pouvoir en réaction au coup d'État militaire de Franco. C'était un danger pour les grandes puissances bourgeoises, telles l'Angleterre et la France dont Staline cherchait l'appui contre l'Allemagne nazie, mais aussi pour la bureaucratie, qui craignait qu'une montée révolutionnaire même lointaine ne redonne confiance à sa propre classe ouvrière et que celle-ci ne la chasse du pouvoir.

Avec ces procès, Staline voulait se débarrasser d'adversaires vaincus politiquement, mais qui représentaient encore la seule révolution ouvrière qui ait triomphé, tout en montrant à la bourgeoisie mondiale qu'elle pouvait compter sur lui pour massacrer ceux qui incarnaient cette perspective. C'est ce qu'exprima à sa façon la Pravda du 10 octobre 1936 : « *En Catalogne, l'élimination du trotskysme et des anarcho-syndicalistes a déjà commencé et se poursuivra avec la même énergie qu'en URSS.* »

Trois procès et un massacre systématique

En URSS, si l'Opposition de gauche trotskyste poursuivait la lutte contre la dégénérescence stalinienne, les autres oppositions avaient rendu les armes. Leurs leaders – tels Zinoviev, Kamenev ou Boukharine – ayant été chassés du pouvoir, voire du parti, avaient capitulé afin d'y être réintégrés. En approuvant une politique qu'ils avaient combattue, leurs renoncements ne pouvaient que renforcer la dictature et préparer d'autres reniements. Lors des procès, la police politique allait exiger et obtenir – par le chantage à la fidélité au parti et, si cela ne



Le Comité central du Parti bolchevique d'Octobre 1917 décimé par les purges staliniennes.

suffisait pas, par la torture, la menace de s'en prendre à leurs proches – que ces anciens compagnons de Lénine piétinent leur passé, leurs idées, répudient ce qui avait été leur vie, en s'accusant des crimes les plus invraisemblables.

Zinoviev et Kamenev furent les principaux accusés du premier procès, avec d'autres bolcheviks de premier plan : Ivan Smirnov, Evdokimov, Bakhaïev, Mratchkovski... Ils y furent entraînés dans la boue, condamnés et abattus peu après. Le même infâme scénario se répéta lors des deuxième et troisième procès, avec d'autres vieux-bolcheviks, des organisateurs de l'Armée rouge et du pouvoir des soviets : Piatakov, Serebriakov, Radek, Sokolnikov, Boukharine, Rykov, Krestinski, Rakovski, Mouralov, Drobnis, Bogouslavski... En 1936-1937-1938, allaient ainsi être assassinés par Staline presque tous les dirigeants de la révolution russe, la majorité des membres du comité central du parti de 1917 à 1923, la majorité du bureau politique de 1919 à 1924, ainsi que des milliers d'autres militants moins connus.

À l'époque, ce qui frappa de stupeur fut la monstruosité des accusations portées durant ces procès et reprises, fait inouï, par des hommes qui avaient consacré leur vie à l'émancipation de la classe ouvrière. Ils avaient connu la prison, la déportation, l'exil, la clandestinité sous le tsarisme, affronté la mort durant la guerre civile, puis dirigé la construction du

jeune État soviétique. Et c'est eux, à en croire l'accusateur Staline, qui auraient été les pires ennemis de l'URSS, du communisme, de la classe ouvrière !

Pour orchestrer leur assassinat, Staline choisit comme procureur Vychinsky : le même homme qui avait lancé un mandat d'arrêt contre Lénine en 1917 allait requérir « *la mort pour ces chiens enragés* » d'ex-dirigeants bolcheviques.

À l'en croire, ceux-ci avaient ourdi des actes de sabotage (il fallait que le régime trouve des raisons à ses échecs économiques) ; fomenté des attentats contre Staline et ses adjoints ; assassiné l'écrivain Gorki devenu stalinien ; comploté pour livrer l'URSS à l'impérialisme en espionnant au service de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, du Japon...

Les accusations les plus délirantes sorties de l'imagination sanguinaire de Staline s'accumulaient sans souci de vraisemblance. Il fallait terroriser tous ceux qui voyaient que la politique de Staline menait l'URSS à la catastrophe, que le régime n'avait plus rien à voir avec le socialisme, que la classe ouvrière, qui avait fondé cet État, était écartée du pouvoir. Staline voulait aussi terroriser l'appareil d'État afin de le maintenir à sa botte.

Entourés de la plus grande publicité par le stalinisme, et par ses relais hors de l'URSS, tels le PC français et l'Humanité qui applaudissaient au massacre des bolcheviks,

ces trois procès ne représentaient qu'une petite partie d'un massacre de révolutionnaires, non public mais d'une tout autre ampleur. Des milliers d'oppositionalistes communistes disparurent sans procès dans les camps du goulag en 1937-1938. N'ayant pu les briser, Staline y fit fusiller les trotskystes à la chaîne.

De ces bolcheviks, seul Trotsky resta à mener le combat. Il restait la cible principale de Staline et de ses tueurs, lui que ces procès avaient placé au premier rang des accusés et visé dans leur intitulé même : au procès du « centre terroriste trotskyste-zinoviéviste » de 1936 succéda celui du « centre antisoviétique trotskyste » en 1937 et celui du « bloc des droitiers et des trotskystes » en 1938.

En faisant assassiner Trotsky, à Mexico en août 1940, Staline paracheva le massacre d'une cohorte de révolutionnaires qui avait ébranlé le monde en 1917 et accumulé une expérience de la lutte de classe comme nulle autre avant ni depuis. La bureaucratie y gagna un long répit. Le système capitaliste bien plus encore.

En 1938, Trotsky affirma que « *la crise historique de l'humanité se réduit à la crise de la direction révolutionnaire* ». Le stalinisme y a contribué comme aucune force de la réaction, en assassinant la direction révolutionnaire que la lutte de classe avait fait surgir au début du 20^e siècle.

Pierre Laffitte

GM&S – La Souterraine : un répit pour mieux continuer la lutte

Vendredi 27 janvier, 250 travailleurs, sur les 283 de GM&S Industry de La Souterraine, dans la Creuse, rassemblés devant le tribunal de commerce de Poitiers, ont appris qu'ils échappaient à la liquidation judiciaire : la période d'observation est repoussée jusqu'au 17 mars. Pour payer les salaires, 1,7 million d'euros seront avancés par des banques, sous garantie de la BPI et du conseil régional.

Depuis fin novembre 2016, ces travailleurs sont en lutte pour défendre leur emploi et leur salaire : le 24 novembre, ils bloquaient l'autoroute A20 avant d'envahir la maison de région à Limoges. Mais pour eux, c'est d'abord aux donneurs d'ordres PSA et Renault, dont ils sont des équipementiers, de mettre la main à la poche. Le 23 janvier, ils bloquaient de nouveau l'autoroute et manifestaient devant les concessions Peugeot et Renault de Limoges. Le 24, c'était le tour des concessions Renault et Peugeot de la Creuse. Mercredi 25, ils manifestaient à une centaine devant l'usine PSA de Dompierre, dans l'Allier, tandis que 140 d'entre

eux se rendaient à l'usine Renault Villeroy de Sens, dans l'Yonne, pour faire connaître leur situation et demander la solidarité

des travailleurs de PSA et Renault.

Un répit de quelques mois leur a été accordé et comme l'a dit un syndicaliste : « *Le combat n'est pas fini [...] mais si on n'avait pas fait tout ça, il y a longtemps qu'on serait morts. [...] On prépare de nouvelles actions.* »

Depuis les années 1990, les rachats et les plans de licenciements des deux usines limousines de

Bessines en Haute-Vienne et de La Souterraine en Creuse se sont succédé. Chaque fois, les travailleurs se sont mobilisés avec acharnement pour tenter de sauver leurs emplois. Lors de leur dernière vente par Altia (groupe Caddy), les deux usines ont été rachetées séparément. L'usine de La Souterraine, de 600 travailleurs au début des années 1990, en est à 280 aujourd'hui.

À chaque fois, les actionnaires ont mis la clé sous la porte en gardant le pactole, tandis que des centaines de travailleurs perdaient leur emploi. Interdire les licenciements, maintenir les emplois et les salaires en prenant sur les profits passés, c'est le seul moyen de faire cesser la catastrophe sociale.

Correspondant LO

Vive la solidarité ouvrière

Mercredi 25 janvier, 140 travailleurs de l'entreprise GM&S Industry de La Souterraine, dans la Creuse, étaient venus manifester devant l'usine PSA de Sept-Fons à Dompierre-sur-Besbre ; tandis qu'une centaine d'autres manifestaient devant l'usine Renault Villeroy à Sens dans l'Yonne.

À PSA Sept-Fons, la

direction avait mobilisé ses cadres dès 6 heures du matin. Elle faisait courir le bruit qu'il fallait protéger l'usine contre des vandales qui allaient arriver avec des tronçonneuses pour tout briser.

Ceux qui cassent les usines, ce sont les patrons, et PSA fait partie de ces casseurs avec la fermeture de l'usine d'Aulnay en 2014.

Les cadres, barricadés

derrière les grilles de l'usine, sont venus se geler par -5° de 6 heures à 12 heures à attendre les travailleurs de GM&S Industry retardés par le verglas. Gendarmes et huissiers étaient présents, mais tout s'est passé sans problèmes. Les travailleurs de GM&S ont pu expliquer leur lutte.

PSA a supprimé 17000 emplois en quelques

années dans ses usines. Cela a aussi entraîné des licenciements dans les usines sous-traitantes. En voilà une illustration parlante.

Aussi les travailleurs ne doivent pas se laisser diviser. Ils ont le même patron et doivent s'opposer ensemble à cette politique patronale qui fait augmenter les bénéfices en supprimant des emplois.

Correspondant LO

PSA – Rennes : flux tendu jusqu'à la casse

Les chaînes de l'usine de PSA de Rennes La Janais ont été mises à l'arrêt et, avec elles, de nombreuses entreprises sous-traitantes depuis vendredi 27 janvier. Les planches de bord et les panneaux de porte ne sont plus livrés, depuis que l'usine du groupe belge Recticel, qui en fabrique les revêtements en Tchèque, a brûlé. L'usine de Sochaux est également touchée.

La gestion à flux tendu des entreprises mise en place par les patrons est tellement tendue que, parfois, ça casse. Les patrons le savent, mais prennent le

risque d'autant plus facilement qu'ils en font supporter les conséquences aux travailleurs, à la population par ses impôts, en faisant payer des jours

chômés par l'État, et aux fournisseurs par des pénalités financières.

Mardi 31 janvier, la direction de l'usine a annoncé qu'elle aurait trouvé un fournisseur de remplacement en Chine et que, grâce à des livraisons par avion, l'usine de La Janais devrait redémarrer à partir du lundi 6 février. Mardi 31 janvier, ce pont aérien aurait démarré pour l'usine de Sochaux, elle aussi impactée. Mais, pour

l'usine de Rennes rien n'est sûr, car les ouvriers sont priés d'appeler un numéro vert en fin de semaine pour que le redémarrage soit confirmé. En attendant, les ouvriers de PSA subissent des pertes sur les salaires liées au chômage.

PSA utilise ce problème de fournisseur pour annoncer que la production journalière de l'usine va être divisée par deux jusqu'à mi-avril et que l'équipe de nuit, qui devait

être mise en place à partir d'avril, est repoussée à cet été. Pour autant, PSA ne veut absolument pas profiter de la baisse de la production pour améliorer les conditions de travail, en répartissant le travail entre tous. Là encore, il veut faire payer l'État et les travailleurs en prévoyant de mettre ces derniers au chômage à tour de rôle.

Correspondant LO

Alstom – TSO – Saint-Ouen : l'amiante de nouveau en procès

Mercredi 18 janvier se tenait au tribunal de grande instance de Paris le procès en appel de la plainte pour préjudice d'anxiété lié à l'exposition à l'amiante de 52 anciens salariés de l'usine Alstom de Saint-Ouen. La salle était comble, des camarades étant venus prêter main forte aux plaignants.

En première instance, la direction d'Alstom avait été condamnée à verser 5000 euros à chaque plaignant par le tribunal des prud'hommes de Bobigny. Les salariés réclamaient 15000 euros.

Ce procès fait suite au classement de l'usine en site amianté. De nombreux

autres procès contre Alstom se sont déjà tenus : à Saint-Ouen bien sûr, mais aussi au Bourget, à Belfort, aux Chantiers de l'Atlantique, etc. Comme bien d'autres très grosses entreprises, c'est en toute connaissance de cause qu'Alstom a exposé les travailleurs aux poussières d'amiante, dans

les ateliers, mais aussi dans les bureaux. Ces poussières peuvent s'avérer mortelles et la direction d'Alstom le savait.

À l'usine de Saint-Ouen, la lutte contre l'exposition à l'amiante remonte à la mort, en 1996, d'un travailleur des suites d'un cancer des poumons. Depuis cette date, plusieurs décès sont survenus. Et au début de ce mois de janvier on a appris la mort, pour la même cause, d'un autre ancien camarade.

Avec cynisme et arrogance, l'avocate de la

direction a développé son argumentation : selon elle, si les travailleurs de l'usine n'ont pas porté plainte plus tôt, c'est que les conditions de travail n'étaient pas si terribles, ils savaient bien que l'amiante était dangereux, et la direction fournissait des protections individuelles, des aspirations, etc.

Or, elle-même reconnaît, dans les fiches d'exposition, que les salariés exposés n'avaient aucune protection, individuelle ou collective, qui leur permette d'avoir un suivi

médical spécifique. Certains en sont morts. Quant aux anciens d'Alstom, ils savent qu'ils ont encouru un risque grave, que la maladie peut survenir, et ils ne l'admettent pas.

Le jugement sera rendu en avril. Les travailleurs de Saint-Ouen, solidaires, ont créé une association. Ils pensent que ce qu'ils obtiendront fera peut-être jurisprudence et permettra à d'autres travailleurs, plus isolés, de se défendre. Leur cause est aussi celle de bien d'autres travailleurs.

Correspondant LO

Hypermarchés Carrefour : travail du dimanche, c'est NON!

La direction de Carrefour a lancé une offensive pour ouvrir ses hypermarchés tous les dimanches matin. Elle comptait pour cela sur la signature de syndicats. Mais, face au rejet unanime des salariés, aucun syndicat n'a finalement osé signer ce recul.

Jusqu'à aujourd'hui, l'accord d'entreprise des hypermarchés Carrefour précise que « le repos hebdomadaire est assuré par la fermeture des établissements le dimanche ». À vrai dire, Carrefour, comme les autres enseignes, utilise depuis longtemps les « dimanches du maire » où, sur autorisation municipale, les magasins peuvent ouvrir, en particulier en période de fin d'année et au moment des soldes. La loi Macron, en 2015, a même fait passer ce nombre de dimanches de cinq à douze.

Mais le patronat du commerce veut pouvoir disposer des salariés sept jours sur sept, et 365 jours par an. Alors en septembre

Carrefour, prétextant la concurrence, a voulu modifier cet accord d'entreprise afin d'ouvrir tout hypermarché jusqu'à 13 heures tous les dimanches. De plus, les heures dominicales, actuellement payées 300 %, ne le seraient plus qu'à 180 %.

Il lui fallait pour cela la signature de syndicats représentant 50 % des voix à l'échelle du groupe. La CGT Carrefour s'est opposée rapidement, suivie de la CFDT qui avait pourtant soutenu l'extension du travail du dimanche et la loi Macron. La direction comptait donc sur Force ouvrière (46 % des voix) qui, jusqu'à fin janvier, militait en ce sens. Ainsi, le 24 janvier,

le site national de FO indiquait : « Il y a 47 ans, FO et Carrefour ont signé un accord sur le repos dominical. Depuis, le commerce et le droit ont évolué et, dans ce contexte, la proposition que fait aujourd'hui Carrefour est légitime. » Mais les travailleurs et militants de base n'étaient pas du tout du même avis !

Dès l'annonce de cette menace en novembre, la réaction des salariés a été : « Ils veulent détruire notre vie ! » En effet, le samedi étant généralement travaillé, le dimanche est la seule journée où il est possible de voir ses proches, d'avoir une vie sociale ou familiale. L'argument du volontariat ne fait pas illusion : l'encadrement dispose de nombreux moyens de pression pour trouver des volontaires. De plus, les collègues CDD et nouveaux embauchés n'auraient pas leur mot à dire. En fait, c'est

le niveau extrêmement bas des salaires, souvent au smic, voire bien en dessous pour les temps partiels, qui contraint des salariés à sacrifier leurs dimanches. Mais si les salaires étaient décents, c'est à-dire d'au moins 1 800 euros net, il n'y aurait aucun volontaire.

Les actionnaires de Carrefour, Auchan, Leclerc et autres sont commercialement concurrents, mais totalement complices dans leur volonté de démolir les conditions de vie des salariés de la grande distribution pour augmenter leurs dividendes.

Dans nombre de magasins, des pétitions ont tout de suite circulé, recueillant 80 à 90 % de signatures contre le travail dominical. Des débrayages, distributions de tracts et prises de parole ont été organisés dans des dizaines de magasins en décembre et en janvier.

Finalement, les 24 et 25 janvier à Nantes, FO a réuni les représentants de 126 magasins. 108 syndicats se sont prononcés contre l'ouverture le dimanche, soit 85 %. Le délégué de groupe FO a donc annoncé que « pour 2017, FO donnerait un avis défavorable au projet », tout en ajoutant que, « pour l'instant, nous avons pris cette décision. Mais, dans un monde où tout bouge, tout change, nous verrons comment nous nous adaptons. »

Le lendemain, c'était donc le soulagement dans les magasins. Le rejet unanime des travailleurs et militants de base a dissuadé certaines directions syndicales de signer cette régression.

C'est sur cette mobilisation qu'il faudra compter à l'avenir pour déjouer les futures attaques.

Christian Bernac

Chamonix : machination au tramway du Mont-Blanc

Le 23 décembre, la direction de la compagnie du Mont-Blanc (CMB) décidait de suspendre l'activité du tramway du Mont-Blanc (TMB) en pleine période d'affluence touristique et ce, alors que le manque de neige en faisait un site privilégié des vacanciers. L'arrêt allait durer près d'une semaine.

Ce chemin de fer à crémaillère est, avec celui du Montenvers et le téléphérique de l'Aiguille du Midi, une des attractions touristiques majeures de la vallée de Chamonix, permettant à des dizaines de milliers de touristes d'accéder aux magnifiques paysages de haute montagne. Tous ces équipements ainsi que les remontées de la vallée de Chamonix, mais aussi celles de Megève, sont propriété de la CMB.

Aussitôt, cet arrêt a été présenté par les médias nationaux et même internationaux, en Suisse et

Grande-Bretagne, comme une prétendue grève du personnel du TMB contre la décision de l'inspection du travail qui avait refusé le licenciement d'un cadre accusé de harcèlement. Pour accréditer la version de la direction, huit députés et sénateurs de droite sont montés au créneau dans les médias et les ministères.

En réalité il n'y a jamais eu de grève et c'est uniquement sur décision unilatérale de la direction que le TMB n'a pas fonctionné pendant quelques jours. En fait, ce sont cinq agents de maîtrise qui sont

utilisés depuis des mois par la direction contre ce cadre pour tenter de le licencier sous prétexte d'un prétendu harcèlement moral. Les ouvriers et employés du TMB, eux, non seulement n'ont rien contre ce cadre, mais il est même apprécié, comme l'a démontré l'enquête de l'inspectrice du travail. Et pour cause, puisque c'est un des responsables du syndicat CGT, bien implanté parmi les quelque 600 travailleurs (permanents et saisonniers) de la compagnie.

C'est bien là le fond de cette affaire : la direction veut se débarrasser de ceux qui lui résistent, et évidemment en premier lieu de ce cadre qui a le culot d'animer la CGT et même d'être conseiller prud'homme. Car bien sûr, comme dans toute les entreprises, la pression est mise sur les travailleurs pour toujours plus de profits. Ainsi, toutes ces dernières années, plus de trois millions d'euros ont été versés aux actionnaires de la compagnie du Mont-Blanc.

La direction ayant engagé un recours administratif contre la décision de l'inspectrice, les militants de la région préparent des initiatives pour démonter cette infâme machination.

Correspondant LO

Hutchinson - Fleury-les-Aubrais : en grève pour les salaires



Si l'entreprise Hutchinson se présente comme le leader mondial des solutions caoutchouc, les travailleurs savent qu'en termes d'augmentation de salaire ils restent loin à la traîne.

La direction de l'entreprise ESPA-Hutchinson de Fleury-les-Aubrais, dans la banlieue d'Orléans, propose seulement 0,4 % d'augmentation générale. Cela a eu pour résultat de mettre en colère les travailleurs. Après avoir commencé par débrayer, la quasi-totalité des salariés de la production ont décidé de se mettre en grève mercredi 25 janvier. De leur côté, les travailleurs des bureaux se sont joints au mouvement par des débrayages.

Près de 90 travailleurs ont manifesté bruyamment

à l'entrée de l'usine, salués par les klaxons de soutien des automobilistes et des routiers, nombreux dans cette zone où se côtoient entreprises et centres commerciaux.

Ce qui reste en travers de la gorge des grévistes, c'est les 7 millions d'euros de bénéfices annoncés par la société. Ces millions de bénéfices, ils savent bien comment ils ont été obtenus : sur leur dos, à coup d'innombrables samedis travaillés et de semaines de 40 heures.

Après deux jours de grève, la direction passait ses propositions de 0,4 à 0,6 %. Mais les grévistes ne sont pas prêts à se contenter de ces miettes et maintenaient leur grève mardi 31 janvier.

Correspondant LO



Chantier RATP : en grève pour être payés

Une trentaine d'ouvriers employés sur un chantier de rénovation du métro parisien ont fait grève du 23 au 27 janvier, pour obliger leur employeur à leur payer plusieurs mois de salaire en retard.

Ils travaillent pour FH Service, mais cette petite entreprise n'est que le sous-traitant de Sogea TPI, elle-même filiale du groupe Vinci. Et le donneur d'ordres est la RATP. En faisant un piquet de grève sur leur chantier de Châtelet-Les Halles et en interpellant les passagers du métro, avec l'aide de la CGT RATP et Vinci, ils ont soulevé le voile sur les méthodes que ce grand groupe du BTP utilise, par l'intermédiaire de ses filiales et de ses sous-traitants, pour tirer

le maximum de profit des ouvriers.

Les salaires de décembre n'ont pas été versés, les retards de paie atteignent jusqu'à huit mois pour certains ouvriers. Les conditions de travail sont exécrables : de 22 heures à 5 heures du matin, sans pause, les travailleurs sont exposés sans protection à des poussières, des produits chimiques et peut-être même à de l'amiante. De différentes nationalités, les ouvriers comptent parmi eux cinq sans-papiers.

Mais, pour leur patron, ce n'est pas la peine d'entamer une procédure de régularisation, puisque aucun n'a de contrat de travail ni de fiche de paie.

Ce n'est pas la première fois que ce genre de situation est dénoncé sur les chantiers du réseau RATP : déjà, en 2009, des salariés sans papiers ont été employés dans des conditions tout aussi dures et précaires par une entreprise sous-traitante. La RATP sait très bien que certaines entreprises ne respectent pas le droit et les normes les plus élémentaires du travail. Mais elle ne se donne pas les moyens de les faire respecter : une dizaine de

salariés de la RATP seulement contrôlent plusieurs centaines de chantiers chaque nuit. Les agents RATP de l'ingénierie, qui chapeautent ces chantiers et voient passer les contrats et les factures, constatent aussi que la RATP choisit de tirer les prix vers le bas, avec les conséquences que cela implique pour les travailleurs des chantiers. Il est d'ailleurs significatif que, suite à l'écho médiatique qu'a rencontré la grève, la RATP ait porté plainte pour le préjudice subi « *en termes d'image et à cause de l'arrêt du chantier* », sans un mot sur le sort des travailleurs.

Les salariés du chantier

de Châtelet-Les Halles avaient déjà fait plusieurs grèves les mois précédents pour dénoncer les méthodes de leur patron et obtenir le paiement de leur salaire. Cette fois, grâce à leur détermination mais aussi à la médiatisation de la grève, ils ont obtenu que le groupe Vinci fasse payer les salaires et les arriérés, s'engage à embaucher directement les ouvriers en CDI de chantier et à entamer les démarches de régularisation des cinq salariés sans papiers. Les grévistes ont décidé de suspendre leur action mais, si les engagements ne sont pas tenus, la lutte reprendra.

Correspondant LO

SNCF Paris-Montparnasse : coup de colère

Comme tous les quatre ou cinq mois, la direction de la gare Montparnasse a fait afficher les nouveaux projets de roulements pour les 40 conducteurs de manœuvre de la banlieue.

Ces conducteurs, appelés CRML, déplacent les trains vides de voyageurs entre les gares et les dépôts. Cette fois-ci, la surprise était de taille : certaines périodes de travail qualifiées de réserves avaient disparu, or celles-ci donnent droit à une prime. Le calcul était vite fait : la disparition des réserves entraînait la perte de 100 à 200 euros sur la

feuille de paye.

En quelques jours, de nombreux commentaires indignés sont apparus sur l'affichage des nouveaux roulements. Certains cheminots ont même écrit : « *Si c'est comme ça, on pose le sac.* » Vendredi 20 janvier, l'idée de se mettre en grève mardi 24 janvier a circulé. Ce jour-là était prévue de longue date une réunion

de concertation entre direction et syndicats sur les roulements.

À partir de dimanche 22 janvier, la direction, mise au courant, commença à montrer une certaine fébrilité. Chaque CRML était invité à rencontrer son chef pour discuter du projet de roulements, mais rapidement il est apparu que pour la direction, c'était là un prétexte pour chercher les meneurs et faire pression contre la grève.

Mardi 24 janvier, une trentaine de conducteurs se sont donc mis en grève

et ce fut au tour des chefs de faire circuler les trains. Une vingtaine de grévistes se sont rassemblés près des bureaux des chefs, où se trouvait la réunion de concertation. Le directeur a vite compris qu'il lui serait bien difficile de calmer la colère des conducteurs de manœuvre et, devant leur solidarité et la rapidité de leur réaction, il a fini par annoncer le retrait du projet. Comme quoi, rien n'est meilleur parfois que de laisser éclater son mécontentement sans plus attendre.

Revanchar, le directeur n'a pas pu s'empêcher d'annoncer que, pour les prochains roulements dans quatre mois, il ne voulait plus de réserves et qu'il ne reculerait pas. Mais il n'est pas dit que les menaces de la direction intimident les conducteurs. En tout cas, ils ont maintenant quatre mois pour discuter entre eux de la meilleure façon de préparer la riposte aux prochaines attaques qui ne manqueront pas d'arriver.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2017.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription. Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX. Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. *L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.*

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Italie : conditions d'accueil indignes pour les migrants

Dimanche 22 janvier, un jeune Gambien s'est suicidé en se jetant dans les eaux du Grand canal de Venise.

Trois semaines plus tôt, dans un centre d'accueil des réfugiés de Venise, le décès d'une Ivoirienne de 25 ans suite à une embolie pulmonaire avait déclenché la colère des résidents : ils reprochaient aux autorités d'avoir tardé à envoyer les secours. Ces deux drames, pourtant bien différents, sont révélateurs de la situation indigne dans laquelle

vivent l'ensemble des migrants, même si de nombreuses associations leur apportent leur aide.

L'Italie est un des principaux points d'accès à l'Europe. Durant les trois dernières années, un demi-million d'immigrés ont débarqué sur ses côtes. Ils fuient les guerres et la misère engendrées par la domination de l'impérialisme

sur l'Afrique et le Moyen-Orient. L'État italien, débordé par cette arrivée massive, se montre plus prompt à trouver des milliards pour voler au secours d'une banque en difficulté que pour accueillir dignement les migrants. Le centre d'accueil où est morte la jeune femme était conçu, lors de son ouverture il y a un an et demi, pour accueillir 15 personnes. Ils sont 1500 aujourd'hui sans que le centre ait été équipé en conséquence.

En 2016, des migrants avaient protesté contre les mauvaises conditions d'accueil dans ce centre et dans d'autres. À Sassari en Sardaigne, ils manifestaient pour réclamer du savon ; à Naples, ils dénonçaient la promiscuité dans de minuscules chambres ; et à Trente, les semaines d'attente avant de pouvoir être soignés. Lors de ces manifestations, la police a eu bien souvent la matraque facile, mais cela n'a que peu freiné des hommes et des femmes qui

ont affronté bien pire pour rejoindre l'Europe.

Le choix de plusieurs pays européens de suspendre leur participation à l'espace Schengen, la France fermant la frontière à Vintimille, ont aggravé cette situation en bloquant les migrants en Italie.

L'Europe, qui est une des régions les plus riches du monde, a pourtant largement les moyens d'offrir un accueil humain à tous les migrants.

Stéphane Fort

À la CGT : "assises de l'industrie" ou défense des travailleurs ?

Le 22 février, la CGT va organiser des assises nationales « pour l'avenir de l'industrie », assorties d'une journée de mobilisation prévue pour le 21 mars. « La France a besoin d'une industrie forte et moderne », explique la confédération, qui met en avant ses propositions pour une « reconquête de l'industrie au service du développement humain durable ».

Avec cette « campagne pour l'industrie », la CGT met en avant ses propositions pour une politique qui préserverait les emplois et la planète, au moment où les patrons multiplient les attaques, s'appuyant sur les lois que le gouvernement socialiste a eu l'obligeance de faire passer pour eux. L'ensemble du monde du travail encaisse les coups, et les exemples ne manquent pas : le nouvel accord chez Renault permet d'imposer encore plus de flexibilité aux travailleurs ; le deuxième plan de compétitivité de PSA prévoit, entre autres, le non-paiement des heures supplémentaires, l'introduction de contrats de travail à temps partiel pour les équipiers de nuit avec une perte de salaire de 350 à 400 euros, la poursuite du blocage des salaires et les mutations forcées. Quant aux travailleurs du commerce, grâce à la loi Macron, ils voient le travail du dimanche se généraliser.

Toutes ces mesures sont prises, si ce n'est au nom de l'avenir de l'industrie, du moins au nom de l'avenir de l'entreprise. La menace de perdre son emploi pèse sur tous les travailleurs, comme le montrent les annonces de licenciements ou de suppressions de postes par de grands groupes, de Sanofi à Vivarte, ou des entreprises sous-traitantes comme GM&S pour l'automobile ou Logo pour les lunettes, pour n'en citer que

quelques-unes.

Avec ses « assises pour l'avenir de l'industrie », la direction de la CGT place le syndicat sur un autre terrain que le terrain de classe et de la riposte indispensable à l'offensive patronale. Bien sûr, si la confédération mettait en avant des objectifs clairs pour organiser la contre-offensive, cela ne suffirait pas pour qu'elle ait lieu. Mais cela permettrait au moins d'en donner la perspective et de ne pas désorienter un peu plus les militants, les travailleurs combattifs. Car les intérêts des travailleurs ne se confondent pas avec ceux de l'industrie française, au nom de laquelle les patrons leur assènent des sales coups et empochent les profits.

Ce genre de diversion

• Pétition pour l'industrie : supplier ou combattre ?

Le Monde a publié le 18 janvier une tribune intitulée « priorité à l'industrie ». Elle est signée par un aréopage digne de l'Union de la gauche du temps de Mitterrand ou de la Gauche plurielle de Jospin. On y trouve le secrétaire national du PCF Pierre Laurent, Arnaud Montebourg alors candidat à la primaire du PS, quelques socialistes de moindre calibre, des adjoints de Mélenchon et les secrétaires généraux de la CGT et de FO, Martinez et Mailly, flanqués pour faire bonne mesure de



n'est pas une nouveauté à la CGT, qui cherche périodiquement à montrer un visage « constructif ». En 2009, c'est le gouvernement Fillon, sous la présidence Sarkozy, qui avait organisé les « États généraux de l'industrie » réclamés par les dirigeants syndicaux. Six mois de tables rondes et de groupes de travail avec des représentants du gouvernement et du patronat avaient occupé des centaines de responsables syndicaux... avec le brillant résultat que

l'on sait sur le chômage ! La CGT fait mine de croire que les propositions qu'elle adresse aux gouvernants et au patronat seraient à même de changer le sort des travailleurs, à condition de faire passer au second plan la logique des financiers. Comme si le patronat et les gouvernements successifs ne démontraient pas quotidiennement qu'ils se moquent des conseils des bureaucraties syndicales.

Un plan industriel, ou un plan de production

digne de ce nom, viserait à satisfaire vraiment les besoins des travailleurs et de la société tout entière, c'est-à-dire à produire en fonction des besoins, à répartir le travail entre tous, à augmenter les salaires, à répondre aux exigences vitales du monde du travail. Mais il ne pourra être imposé par des discussions : il nécessitera la mobilisation des travailleurs pour imposer leur droit à une existence digne.

Nadia Cantale

Bernard Thibaut, ancien dirigeant de la CGT.

Les signataires proposent d'inciter les entreprises à orienter leur activité vers une production utile, en embauchant des salariés correctement payés, bien formés et bénéficiant de droits sociaux. Ce serait un véritable conte de fées, d'autant que toutes ces mesures conduiraient de surcroît au respect de l'environnement et de la bonne santé, à l'organisation de circuits courts dans les territoires, etc. Et de conclure : « Ici réside

le compromis fondamental entre le capital et le travail sans lequel aucun développement n'est possible. »

Le seul problème est que le capital n'entend pas faire de compromis avec le travail, pour reprendre le vocabulaire des pétitionnaires. Tout au contraire, les capitalistes savent très bien ce qu'ils font. Et ce n'est pas faute d'idées sur l'industrie qu'ils suppriment des emplois et ferment des usines. C'est bien pour la défense de leurs profits qu'ils mènent une guerre féroce et continue aux travailleurs, faisant

sans cesse baisser le prix de la force de travail et brisant toutes les protections légales des salariés. Aucune incitation, aucune demande ne les fera changer de politique. Seule la lutte des travailleurs aura ce pouvoir, une lutte du niveau de celles de 1936 et de 1968.

Les travailleurs n'ont pas besoin de politiciens et de syndicalistes tout juste bons à proposer un impossible compromis avec les capitalistes. Ils ont besoin d'un parti de combat contre le patronat.

Paul Galois